



**Commune
d'Ohey**



Rapport sur l'état d'avancement de l'Opération de Développement Rural de la commune d'Ohey – 2023

Rapport annuel d'activité 2023



Table des matières

1. Situation générale de l'opération	3
1.1. Personnes de contact.....	3
1.2. Situation actuelle	3
2. Avancement physique et financier.....	4
Aménagement de cœur de village d'Evelette :.....	5
Réseau de chaleur	9
VICIGAL.....	12
Acquisition et aménagement de logement, d'un atelier rural et d'une maison multi-services à Ohey.....	14
Aménagement d'un espace de convivialité au centre du village d'Evelette et d'un cheminement reliant le quartier des « Comognes » au cœur du village.	17
3. Rapport comptable	17
4. Bilan de la CLDR	18
5. Programmation à 3 ans	18
ANNEXE 1 : Situation générale de l'opération	20
ANNEXE 2 : Tableau détaillant l'avancement physique et financier d'un projet en phase d'exécution de travaux.	43
ANNEXE 3 : Tableau rapport comptable et fonctionnement d'un projet termine (décompte final < 10 ans).....	48
ANNEXE 4 : Rapport de la commission locale de développement rural et comptes-rendus des réunions.....	50
ANNEXE 5 : Programmation dans les trois ans avec recherche des moyens financiers.....	65

Rapport sur l'état d'avancement de l'opération de Développement Rural de la commune d'Ohey pour l'année 2023

1. Situation générale de l'opération

1.1. Personnes de contact

Echevine en charge du Développement rural	Rosette Kallen – rosette.kallen@ohey.be – 0475/207196
Agent relais PCDR	Ruth Oosterhof – Chargée du suivi PCDR, BiodiverCité et appui PST ruth.oosterhof@ohey.be – 085/824473
Rédaction du Rapport d'activité	Ruth Oosterhof – Chargée du suivi PCDR, BiodiverCité et appui PST ruth.oosterhof@ohey.be – 085/824473
Directeur général	François Migeotte - francois.migeotte@ohey.be - 085/824450
Directeur financier	Jacques Gauthier - jacques.gautier@ohey.be - 085/824461
Date d'Approbation	Rapport d'activités approuvé par le Conseil communal d'Ohey en date du 21 mars 2024

1.2. Situation actuelle

Plusieurs projets faisant l'objet d'une demande de subside Développement Rural sont en cours de réalisation :

Nom du projet	Stade du projet
Aménagement du cœur de village d'Evelette	Terminé
Réseau de chaleur	Convention réalisation
Vicigal – Création d'une dorsale de mobilité douce au cœur du Condroz Namurois	Convention exécution transcommunale
Acquisition et aménagement de logements, d'un atelier rural et d'un espace multi-services à Ohey	Convention réalisation
Aménagement d'un espace de convivialité au centre du village d'Evelette et d'un cheminement reliant le quartier des « Comognes » au cœur du village	Convention faisabilité

D'autres actions, ne demandant pas de subsides DR ont déjà été mises en œuvre ou se poursuivent.

Les différentes fiches mises en place sont abordées dans le tableau repris en annexe 1 (Projets réalisés, en cours, en attente, abandonnés et initiatives nouvelles).

2. Avancement physique et financier

Depuis l'approbation du PCDR par le Gouvernement Wallon en date du 21 décembre 2012, cinq projets ont fait l'objet d'une demande de subside Développement Rural.

Intitulé	Stade	Numéro de visa
Aménagement global du site situé au cœur du village d'Evelette : rénovation et réaffectation de la salle Isbanette et de la Tourette en maison de village et aménagement de la petite place, « le Coin des Macrales » en espace intergénérationnel de rencontre et de loisirs	Convention-faisabilité 2013 (signée le 9 janvier 2014)	Visa 13/24924 du 13/12/2013
	Convention-réalisation 2016 (signée le 31 mai 2016)	Visa 16/14597 du 23/05/2016
Mise en place d'un réseau de chaleur sur chaufferie bois-énergie pour les bâtiments communaux au centre d'Ohey (phase 1) et valorisation des ressources locales, extension à des privés (phase 2)	Convention-faisabilité 2015 (signée le 11 avril 2016)	Visa 16/13032 du 25/03/2016
	Convention-réalisation 2017 (signée le 22 mars 2018)	Visa 18/12217 du 20/03/2018
VICIGAL – Création d'une dorsale de mobilité douce au cœur du Condroz Namurois	Convention-exécution transcommunale 2016 (signée le 9 décembre 2016) Avenant à la Convention-exécution 2022 (signé le 11 mars 2022)	Visa 16/21595 du 7/12/2016 Visa 22/01452 du 24/02/2022
Acquisition et aménagement de logements, d'un atelier rural et d'un espace multi-services à Ohey	Convention-faisabilité 2018 (signée le 3 juillet 2018)	Visa 18/15200 du 3/7/2018
	Convention-réalisation 2022 (signée le 28 décembre 2022)	Visa 22/10825 du 28/12/2022
Aménagement d'un espace de convivialité au centre du village d'Evelette et d'un cheminement reliant le quartier des « Comognes » au cœur du village	Convention faisabilité 2019 (signée le 27 août 2019)	Visa 19/17488 du 22/08/2019

Aménagement de cœur de village d'Evelette :

Avancement physique en 2023 :

Février 2023 : Avenant à la convention de gestion de l'asbl Isbanette – nouvelle tarification

Avancement financier en 2023 :

En date du 9 janvier 2014, la commune d'Ohey a reçu la convention-faisabilité signée par le Ministre. Le montant à engager de 26700 € concernant la provision pour l'étude du projet porte le numéro de visa 13/24924 et est daté du 13 décembre 2013.

Dans le cadre de la convention réalisation 2016, le montant à engager de 534.421,13€ porte le numéro de visa 1314597 du 23/05/2016 (confer programme financier détaillé dans le tableau ci-dessous)

PROJET	Assiette de la subvention	PART DEVELOPPEMENT RURAL		PART COMMUNALE	
Aménagement global du cœur de village d'Evelette					
tranche 1 (80% DR)	500.000,00 €	80 %	400.000,00 €	20 %	100.000,00 €
tranche 2 (50% DR)	322.242,26 €	50%	161.121,13 €	50%	161.121,13 €
Hors DR (école)	10.500,27 €	0%	0,00 €	100%	10.500,27 €
TOTAL GENERAL	832.742,53 €		561.121,13 €		271.621,40 €

PARTICIPATION REGION WALLONNE	561.121,13 €
Montant déjà engagé en convention-faisabilité du 15/01/2014 - Visa n°13/24924 du 13/12/2013	26.700,00 €
Montant à engager Imputation sur l'article 63.06.12 - Visa n°1614597 du 23/05/2016	534.421,13 €

Tranches du subsidé Développement Rural déjà reçues :

Intitulé	Montant	Date déclaration de créance	Date de réception du paiement
Provision suite à approbation du projet	26.700 €	09/12/2016	23/01/2017
Avance de 20%	118.500,41€	22/08/2017	20/09/2017

L'auteur de projet désigné le 4 août 2014, a débuté sa mission et conformément au cahier spécial des charge, a facturé ses honoraires suivant la répartition suivante :

Forfait en euros, hors TVA	%	Montant HTVA	TVA 21%	Montant TVAC	Date d'exécution du paiement
57.728 €					
À l'approbation de l'avant-projet	10%	5.772,80€	1.212,29€	6.985,09€	18/11/2014
Au dépôt du permis d'urbanisme	20%	11.545,60 €	2.424,58€	13.970,18€	26/01/2015
A l'approbation du projet définitif	20%	11.545,60 €	2.424,58€	13.970,18€	29/07/2016
Remise du rapport d'adjudication	10%	5.772,80€	1.212,29€	6.985,09€	13/03/2017
Au début du chantier pour contrôle	10%	5.772,80€	1.212,29€	6.985,09€	25/10/2017

Au fur et à mesure de l'avancement des travaux	10%	5.772,80€	1.212,29€	6.985,09€	01/06/2018
Au fur et à mesure de l'avancement des travaux	10%	5.772,80€	1.212,29€	6.985,09€	19/03/2019
10% (le solde) après établissement du décompte final qui suit la réception provisoire des travaux réalisés d'après sa conception	10%	5.772,80€	1.212,29€	6.985,09€	17/06/2020
Avenant 1 - Majoration pour prestations supplémentaires liées au retard d'exécution du chantier par l'entreprise		19.200,00€	4.032,00€	23.232,00€	08/07/2020
TOTAL		93.082,90€			

L'entrepreneur désigné le 20 février 2017 a débuté sa mission en septembre 2017. Les premiers états d'avancement ont été reçus tel que repris dans le tableau ci-dessous :

Intitulé	Montant de l'Etat d'avancement (TVAC)	Date du paiement de la facture	Montant demandé DR
Travaux - Etat d'avancement 1	16.733,63€	30/11/2017	12.536,15€
Travaux - Etat d'avancement 2	69.457,17€	23/04/2018	50.815,08€
Travaux - Etat d'avancement 2 bis	95,30€	02/07/2018	76,20€
Travaux - Etat d'avancement 3	95,30€	02/07/2018	76,24€
Travaux - Etat d'avancement 4	37.182,08€	02/07/2018	24.964,62€
Travaux - Etat d'avancement 5	13.929,62€	02/07/2018	7.561,55€
Travaux - Etat d'avancement 6	51.705,84€	02/07/2018	37.732,79€
Travaux - Etat d'avancement 7	26.608,75€	16/07/2018	21.287,00€
Travaux - Etat d'avancement 8	8.285,78€	12/10/2018	4.598,09€
Travaux - Etat d'avancement 9	38.594,05€	12/10/2018	27.512,63€
Travaux - Etat d'avancement 10	6.641,24€	06/12/2018	5.312,99€
Travaux - Etat d'avancement 11	32.452,89€	06/12/2018	25.962,31€
Travaux - Etat d'avancement 12	38.450,17€	16/01/2019	30.760,14€
Travaux - Etat d'avancement 13	50.432,78€	16/01/2019	40.346,22€
Travaux - Etat d'avancement 14	13.617,21€	17/01/2019	10.893,77€
Travaux - Etat d'avancement 15	42.891,86€	27/02/2019	34.313,49€
Travaux - Etat d'avancement 16	10.209,97€	19/03/2019	8.167,98€
Travaux - Etat d'avancement 17	66.592,23€	18/06/2019	53.273,78€
Travaux - Etat d'avancement 18	17.718,77€	5/07/2019	10.287,75 €
Travaux - Etat d'avancement 19	17.581,40€	16/09/2019	8.790,70 €
Travaux - Etat d'avancement 20	20.071,20€	16/09/2019	2.407,08 €
Travaux - Etat d'avancement 21	50.541,32€	16/09/2019	40.433,06€
Travaux - Etat d'avancement 22	5.132,03€	6/11/2019	4.105,62€
Travaux - Etat d'avancement 23	18.426,12€	6/11/2019	14.740,90€
Travaux - Etat d'avancement 24	5.460,39€	31/12/2019	4.368,31€
Travaux - Etat d'avancement 25	93.779,97€	21/02/2020	75.023,98€
Travaux - Etat d'avancement 26	20.384,18€	26/03/2020	16.307,34€

Travaux - Etat d'avancement 27	2.336,81€	26/03/2020	1.869,45€
Travaux - Etat d'avancement 28 - FINAL	54.009,95€	18/05/2020	/

La perception des subsides suite aux états d'avancements Les premiers états d'avancement ont été reçus tel que repris dans le tableau ci-dessous :

Intitulé	Montant demandé DR	Date du paiement du paiement du subside	Montant reçu
Travaux - Etat d'avancement 1	12.536,15€	11/01/2018	12.536,15€
Travaux - Etat d'avancement 2	50.815,08€	22/05/2018	50.815,08€
Travaux - Etat d'avancement 2 bis	76,20€	06/08/2018	76,20€
Travaux - Etat d'avancement 3	76,24€	06/08/2018	76,24€
Travaux - Etat d'avancement 4	24.964,62€	06/08/2018	24.964,62€
Travaux - Etat d'avancement 5	7.561,55€	06/08/2018	7.561,55€
Travaux - Etat d'avancement 6	37.732,79€	06/08/2018	37.732,79€
Travaux - Etat d'avancement 7	21.287,00€	17/08/2018	21.287,00€
Travaux - Etat d'avancement 8	4.598,09€	28/12/2018	4.598,09€
Travaux - Etat d'avancement 9	27.512,63€	28/12/2018	27.512,63€
Travaux - Etat d'avancement 10	5.312,99€	11/02/2019	5.312,99€
Travaux - Etat d'avancement 11	25.962,31€	11/02/2019	25.962,31€
Travaux - Etat d'avancement 12	30.760,14€	11/02/2019	30.760,14€
Travaux - Etat d'avancement 13	40.346,22€	11/02/2019	40.346,22€
Travaux - Etat d'avancement 14	10.893,77€	13/02/2019	10.893,77€
Travaux - Etat d'avancement 15	34.313,49€	06/03/2019	34.313,49€
Travaux - Etat d'avancement 16	8.167,98€	28/03/2019	8.167,98€
Travaux - Etat d'avancement 17	53.273,78€	02/08/2019	53.273,78€
Travaux - Etat d'avancement 18	10.287,75 €	01/08/2019	10.287,75 €
Travaux - Etat d'avancement 19	8.790,70 €	13/09/2019	8.790,70 €
Travaux - Etat d'avancement 20	2.407,08 €	/	/
Travaux - Etat d'avancement 21	40.433,06€	/	/
Travaux - Etat d'avancement 22	4.105,62€	/	/
Travaux - Etat d'avancement 23	14.740,90€	/	/
Travaux - Etat d'avancement 24	4.368,31€	/	/
Travaux - Etat d'avancement 25	75.023,98€	/	/
Travaux - Etat d'avancement 26	16.307,34€	/	/
Travaux - Etat d'avancement 27	1.869,45€	/	/
Travaux - Etat d'avancement 28 - FINAL	/	/	/

Subsides perçus au total

Intitulé	Montant	Date de réception du paiement
Provision suite à approbation du projet	26.700 €	23/01/2017
Avance de 20%	118.500,41€	20/09/2017
Subsides en fonction des Etats d'avancement	440.969,48€	Confer tableau page 7
TOTAL des subsides	560.469,89€	
PARTICIPATION REGION WALLONNE	561.121,13€	
Reliquat porté en non-valeur	651,24€	

Les avenants suivants ont été reçus tel que repris dans le tableau ci-dessous :

Intitulé	Date approbation Collège	Montant
Avenant 1 – Pose d'un tuyau d'égouttage pour reprise réseau existant	29/12/2017	3.448,50€ TVAC
Avenant 2 – Isolation sur maçonnerie existante	11/06/2018	4.355,10€ TVAC
Avenant 3 – Fourniture et pose de linteaux type Stalton	11/06/2018	3.388,00€ TVAC
Avenant 4 - Fourniture et pose de sable	10/09/2018	1.421,80€ TVAC
Avenant 5 – Semelles filantes et plots de fondation	10/09/2018	869,53€ TVAC
Avenant 6 – Réalisation de la toiture de la Tourette	17/12/2018	2.230,03€ TVAC
Avenant 7 – Electricité – Fourniture et câblage audio	17/12/2018	1.998,92€ TVAC
Avenant 8 – Remise en état suite à vandalisme	/	Refus de l'avenant
Avenant 9 – Réalisation d'une dalle en béton coulée	17/12/2018	2.309,77€ TVAC
Avenant 10 – Réparation diverse des maçonneries de la Tourette	06/05/2019	4.779,50€ TVAC
Avenant 11 – Changement de matériel de cuisine et bar	06/05/2019	3.634,84€ TVAC
Avenant 12 – Alimentation en gaz pour la cuisinière	27/01/2020	3.608,22 TVAC
Avenant 13 – Compteur d'énergie thermique	27/01/2020	1.458,29€ TVAC
Avenant 14 – Transformateur électrique 203v >400v	10/02/2020	1.937,94€ TVAC
Avenant 15 – Fourniture et pose de portes intérieures	09/03/2020	2.621,22€ TVAC

Dépenses annexes :

Intitulé	Montant	Date d'exécution du paiement
Réalisation d'un inventaire amiante par l'ISSeP	645€	27/04/2017
Raccordement Proximus	231,85€	19/11/2019
Raccordement AIEG	2.836,65€	6/11/2019

Réseau de chaleur

Avancement physique en 2023 :

02 octobre 2023 : l'ordre de commencer les travaux a été donné.

Avancement financier en 2022 :

En date du 11 avril 2016, la commune d'Ohey a reçu la convention-faisabilité signée par le Ministre. Le montant à engager de 28.881,51€ concernant la provision pour l'étude du projet porte le numéro de visa 1613032 et est daté du 25/03/2016.

Dans le cadre de la convention réalisation 2017, le montant à engager de 623.218,54 € porte le numéro de visa 18/12217 du 20/03/2018 (comme faire programme financier détaillé dans le tableau ci-dessous)

<i>Mise en place d'un réseau de chaleur sur chaufferie bois-énergie pour les bâtiments communaux et bâtiments para-communaux à Ohey</i>	TOTAL	Développement Rural		Autre PS TVAC : UREBA		COMMUNE	
	(TFC)	Taux	Intervention	Taux	Intervention	Taux	Intervention
Travaux :							
Partie DR à 80% :	251 277.45	80.00%	201 021.96	0.00%	0.00	20.00%	50 255.49
Partie DR à 71,43% :	248 722.55	71.43%	177 662.52	8.57%	21 315.52	20.00%	49 744.51
Partie DR à 50% :	504 782.56	50.00%	252 391.28	15.00%	75 717.38	35.00%	176 673.90
Partie Hors DR	52 550.30	0.00%	0.00	0.00%	0.00	100 %	52 550.30
Honoraires et frais :							
Partie DR à 50% :	42 048.59	50.00%	21 024.30	0.00%	0.00	50.00%	21 024.30
TOTAL EURO (TFC)	1 099 381.45		652 100.05		97 032.91		350 248.49

PART DEVELOPPEMENT RURAL

652 100.05 €

Montant déjà engagé en convention-faisabilité du 11/04/2016

28.881,51 €

Visa n° 16/13032 du 25/03/2016

Montant à engager Imputation sur l'article 63.06

623.218,54 €

Visa n°18/12217 du 20/03/2018.

Le 14/06/2021, le Collège a attribué le marché à CORECTEC ENGENERING sa. Le montant des travaux s'élève à 1.437.544,04€. La Commune s'engage à prendre à charge le reste.

L'auteur de projet a été désigné le 30 décembre 2009 et un avenant au marché a été approuvé par le Conseil communal du 23 mai 2016 afin de répondre aux exigences du Développement Rural. L'auteur de projet a débuté sa mission et conformément au cahier spécial des charge, a facturé ses honoraires suivant la répartition reprise dans le tableau ci-dessous.

Tableau reprenant le cout de l'étude et du suivi des travaux					
Marché d'étude d'équipements en vue de la réalisation d'un réseau de chaleur communal - Polytech	Pourcentage	Montant HTVA	TVA 21%	Montant TVAC	Date d'exécution du paiement
Notification du marché	20%	5.900€	1.239€	7.139€	17.847,50€ payé le 17/01/2012 → ce montant ne sera pas subsidié par le DR car date d'avant la signature de la convention faisabilité 2015 (signée le 11 avril 2016)
Notification de réception (ou d'approbation) de « l'avant-projet »	30%	8.850€	1.858,5€	10.708,5€	
Notification de réception (ou d'approbation) du « projet définitif »	20%	5.900€	1.239€	7.139€	30/11/2017
Suivi de la mise en œuvre du projet	15%	4.425€	929,25€	5.354,25€	11/12/2023
Le solde (15 %) est exigible à la réception des travaux	15%	4.425€	929,25€	5.354,25€	
Sous-total		29.500€	6.195€	35.695€	
Avenant 1-- Polytech	N° poste	Montant HTVA	TVA 21%	Montant TVAC	Date d'exécution du paiement
Fourniture de l'avant-projet corrigé	1	3.000€	630€	3630€	03/10/2016
Après corrections apportées à l'avant-projet	2	1.250€	262,5€	1512,5€	20/03/2017
Après réalisation de 3 présentations	3	937,50€	196,88€	1.134,38€	25/10/2017
Après réalisation de l'essai de sol	4	800€	168€	968€	03/10/2016
Sous-total		5.987,5€	1257,38€	7.244,88€	
Avenant 2 -- Polytech		Montant HTVA	TVA 21%	Montant TVAC	Date d'exécution du paiement
Phase Permis d'urbanisme – (30% de 6420€ HTVA)		1.926€		2.330,46€	5.437,74€ - Le 19/06/2018
Phase projet (40% de 6420€ HTVA)		2.568€		3.107,28€	
Phase chantier (15% de 6420€ HTVA)		963€		1.165,23€	
Réception provisoire des travaux (15% de 6420€ HTVA)		963€		1.165,23€	
Sous-total		6.420€		7.768,20€	
Polytech		Montant HTVA	TVA 21%	Montant TVAC	Date d'exécution du paiement
Permis unique		2.000€		2.420€	02/12/2021
INASEP		Montant (pas de TVA)			Date d'exécution du paiement
Coordination sécurité projet		4.705,24€			4/11/2019
Coordination sécurité chantier BAT		5.085,24€			
Sous-total		9.790,48€			
Dépenses annexes					

Raccordement distribution d'eau	10.300,02€	27/09/2023
Raccordement électrique	21.969,73€	19/12/2023
Sous-total	32.269,75€	

VICIGAL

Avancement physique en 2023 :

23 mai 2023 : réunion préparatoire démarrage chantier
12 juin 2023 : Ordre de commencer le chantier

Avancement financier en 2023 :

En date du 9 décembre 2016, la commune d'Ohey a reçu la convention-exécution transcommunale 2016 signée par le Ministre. Le montant à engager de 666.845,28€ concernant la provision pour l'étude du projet porte le numéro de visa 1621595 et est daté du 07/12/2016.

FP intercommunale « Vicigal, création du voie verte au cœur du Condroz namurois » Commune Ohey	TOTAL (TFC)	Développement rural	
		Taux	Intervention
Acquisition :			
Partie DR à 90 %	42.205,56	90 %	37.985,00
Travaux :			
Partie DR + Pouvoirs locaux :	457.794,44	89 %	406.835,00
Partie DR + Mobilité (Di Antonio) :	353.866,06	50 %	176.933,03
Financement DGO1 :	34.200,00	0 %	0,00
Apport propre communal :	15.534,90	0 %	0,00
Honoraires et frais :			
Partie DR :	90.184,50	50 %	45.092,25
Partie DGO1 :	5.526,10	0 %	0,00
Total euro (TFC)	999.311,57		666.845,28

Le coût global du projet transcommunal est estimé à 3.341.664,88 €.

Le coût de la partie du projet se rapportant à la commune d'Ohey est estimé à 999.311,57 €

Un avenant à la convention d'exécution transcommunal a été soumis à la Ministre. L'estimation financière est remplacée par l'estimation suivante :

<i>Création d'une dorsale de mobilité active au cœur du Condroz namurois</i>	TOTAL (TFC)	Développement Rural		Pouvoirs locaux, Mobilité, Tourisme		COMMUNE	
		Taux	Intervention	Taux	Intervention	Taux	Intervention
Acquisition :	5.273,85	90%	4.746,47			10%	527,38
Travaux :							
Partie DR à 90,00 % :	494.726,14	90%	445.253,53			10%	49.472,61
Partie DR à 50,00 % :	376.575,13	50%	188.287,57	40%	150.630,05	10%	37.657,51
Honoraires et frais :							
Partie DR à 50 % :	87.130,13	50%	43.565,07	40%	34.852,05	10%	8.713,01
TOTAL EURO (TFC)	963.705,25		681.852,64		185.482,10		96.370,51

Le coût global du projet transcommunal est estimé à 4.473.840,04 €.

Le coût de réalisation de la partie du projet se rapportant à la commune d'OHEY est estimé à 963.705,25 €, éligibles en développement rural.

La subvention est portée et plafonnée au montant de 681.852,64 €, nécessitant un engagement complémentaire de 15.007,36 € à charge des crédits du développement rural.

Le 20 octobre 2022, un subside – Mobilité tranche 3 de 474.499,56 € a été octroyé à Ohey.

	Budget total	Dvlp Rural	Pouvoirs locaux	Mobilité	Commune
Ohey	1.490.927	681.852,64	5.180	654.801,66	149.092,70

Le coût global du projet transcommunal est estimé à 5.917.863,92 €.

L'auteur de projet désigné (Inasep) le 31 mai 2017, a débuté sa mission et conformément à la convention, a facturé ses honoraires suivant la répartition suivante :

Intitulé	Montant	Date de paiement
Etude avant-projet	9.916,65€	11/07/2019
Etude aménagement	16.882,98€	13/09/2021
Coordination sécurité santé	2.573,35€	13/09/2021
Coordination sécurité santé	16.015,30€	16/12/2022
Honoraires supplémentaires	3.215,94€	17/10/2023

Acquisition de terrain :

Intitulé	Montant	Date de paiement
Décompte échange de terrain – Etienne Beguin	5.273,85€	06/07/2020
Etablissement des plans d'emprises par l'Inasep	6.500,00€	22/12/2021

Frais annexes :

Le 29 octobre 2018 le Collège communal a désigné le laboratoire pour effectuer les essais de sol.

Intitulé	Montant	Date de paiement
Essai de sol : Labomosan	2.209,46€	11/07/2019

Acquisition et aménagement de logement, d'un atelier rural et d'une maison multi-services à Ohey

Avancement physique en 2023 :

14 août 2023 : attribution du marché
28 novembre 2023 : notification de l'attribution du marché

Avancement financier en 2023 :

En date du 3 juillet 2018, la commune d'Ohey a reçu la convention-faisabilité signée par le Ministre. Le montant à engager de 290.483,74 € concernant l'acquisition et la provision pour l'étude du projet porte le numéro de visa 18/15200 et est daté du 3 juillet 2018.

<i>Acquisition et aménagement de logement et mms et atelier au cœur d'Ohey</i>	TOTAL (TFC)	Développement Rural		Projet maison medic TVAC		COMMUNE	
		Taux	Intervention	Taux	Intervention	Taux	Intervention
Acquisitions :							
Partie DR à 80% :	311 100.00	80.00%	248 880.00	0%	0.00	20.00%	62 220.00
Travaux :							
Partie DR à 80% :	1.000.000	80.00%	800 000,00	0%	0.00	20.00%	200 000,00
Partie DR à 50% :	64 149.59	50.00%	32 074.80	0%	0.00	50.00%	32 074.80
Maison médicale (hors DR) :	316 611.00	0.00%	0.00	63.17%	200 000.00	36,80%	116 611.00
Honoraires Maison médic (hors DR) :	49 084.22	0.00%	0.00	0.00%	0.00	100.00%	49 084.22
TOTAL EURO (TFC)	1 740 944.81		1 080 954.80		200 000.00		459 990,01

Le coût global est estimé à 1.740.944,81 €.

Le montant global estimé de la subvention est de 1 080 954.80 €.

Le montant de la subvention relatif à l'acquisition s'élève à 248 880.00 €.

En date du 19 décembre 2022, la commune d'Ohey a reçu la convention-réalisation signée par le Ministre délégué. Le montant complémentaire de 1.006.662,02 € a été engagé sur le numéro de visa 22/10825 du 28/12/2022.

Le 14/08/2023, le Collège a attribué le marché à KAISER CONSTRUCT. Le montant des travaux s'élève à 2.899.806,38 €. La Commune s'engage à prendre à charge le reste.

<i>Aquisition et aménagement de logements, mms et atelier au cœur d'Ohey</i>	TOTAL	Développement Rural		Projet maison médic TVAC		COMMUNE	
	(TFC)	Taux	Intervention	Taux	Intervention	Taux	Intervention
Acquisitions :							
Partie DR à 80,00 % :	311.100,00	80,00%	248.880,00	0,00%	0,00	20,00%	62.220,00
Travaux :							
Partie DR à 80,00 % :	1.000.000,00	80,00%	800.000,00	0,00%	0,00	20,00%	200.000,00
Partie DR à 50,00 % :	496.531,52	50,00%	248.265,76	0,00%	0,00	50,00%	248.265,76
Partie DR à 0,00 % :	191.653,48	0,00%	0,00	52,18%	100.000,00	48,00%	91.653,48
Partie DR à 0,00 % :	353.849,06	0,00%	0,00	28,26%	100.000,00	72,00%	253.849,06
Partie DR à 0,00 % :	519.618,31	0,00%	0,00	0,00%	0,00	100,00%	519.618,31
Honoraires et frais :							
Partie DR à 0,00 % :	219.827,36	0,00%	0,00	0,00%	0,00	100,00%	219.827,36
TOTAL EURO (TFC)	3.092.579,73		1.297.145,76		200.000,00		1.595.433,97

Le coût global est estimé à 3.092.579,73 €.

Le montant global estimé de la subvention est de 1.297.145,76 €.

Le montant de la subvention relatif à l'acquisition s'élève à 248 880.00 €.

Frais relatifs à l'acquisition du bâtiment et des terrains Rue de Ciney à Ohey :

Intitulé	Montant	Date de la déclaration de créance DGO3	Montant reçu du DR
Acquisition	100.000,00 €	16 janvier 2019	82.141,18€
Frais notariaux	2.676,47 €		

Dépenses annexes :

Intitulé	Montant	Date d'exécution du paiement
Réalisation d'une étude de caractérisation par Geolys – facture 1	7852,90€	03/07/2018
Réalisation d'une étude de caractérisation par Geolys – facture 2	8374,41€	25/09/2018
Réalisation d'une étude de caractérisation par Geolys – facture 3 – Compléments demandés par la DAS (nouvelle campagne de délimitation, réunions)	972,54€	14/11/2019

L'auteur de projet désigné le 7 janvier 2019, a débuté sa mission et conformément au cahier spécial des charge, a facturé ses honoraires suivant la répartition suivante :

Intitulé	Montant	Date d'exécution du paiement
Avenant 1 phase 1- étude dépollution	3.212,55€	2/07/2019
Avant-projet	13.413,76€	16/09/2019

Avenant 1 phase 2 - étude dépollution	3.212,55€	22/10/2019
Avenant 1 phase 3 - étude dépollution	3.012,90€	22/10/2019
Dépôt permis	24.407,52€	10/12/2019
Avenant 2 – essais de sol	770€	20/04/2020
Approbation projet définitif	24.407,52€	31/12/2020
Avenant 3 – actualisation des honoraires	20.328,00€	01/06/2021
Avenant 4 – projet phase 1 réactualisation	48.400,00€	22/11/2022
Avenant 5 – phase 1	18.150,00€	22/11/2022

Le 26 aout 2019, l'entrepreneur pour la dépollution du site a été désigné. Il a facturé ses interventions de la manière suivante :

Intitulé	Montant	Date d'exécution du paiement
Travaux de dépollution	32.234,40€	16/12/2019

Aménagement d'un espace de convivialité au centre du village d'Evelette et d'un cheminement reliant le quartier des « Comognes » au cœur du village

Avancement physique en 2023 :

Finalisation du projet : le projet n'a pas pu être présenté en convention-réalisation

Avancement financier en 2022 :

En date du 27 août 2019, la commune d'Ohey a reçu la convention-faisabilité signée par le Ministre. Le montant à engager de 25.208,61€ concernant la provision pour l'étude du projet porte le numéro de visa 1917488 et est daté du 22/08/2019.

Aménagement d'un espace de convivialité au centre du village d'Evelette et d'un cheminement reliant le quartier des « Comognes »	TOTAL	Développement Rural		COMMUNE	
	(TFC)	Taux	Intervention	Taux	Intervention
Travaux :					
Partie DR à 60% :	500.000,00	60%	300.000,00	40%	200.000,00
Partie DR à 50% :	313.077,65	50%	156.538,83	50%	156.538,82
Honoraires et frais :					
Partie DR à 50% :	95.266,30	50%	47.633,33	50%	47.633,32
TOTAL EURO (TFC)	908.344,30		504.172,16		404.172,14

Le coût global est estimé à 908.344,30 €.

Le montant global estimé de la subvention est de 504.172,16 €.

Aucune facturation de la part de l'auteur de projet n'a eu lieu jusqu'à présent.

Le 21 octobre 2019, l'entrepreneur pour les essais de sols et à la plaque a été désigné. Il a facturé ses interventions de la manière suivante :

Intitulé	Montant	Date d'exécution du paiement
Essais de sol	6.675,81€	31/05/2021

Le 3 mai 2021, le cabinet d'architectes a été désigné pour réaliser l'esquisse. Il a facturé ses interventions de la manière suivante :

Intitulé	Montant	Date d'exécution du paiement
Esquisse	11.603,00€	11/02/2022

3. Rapport comptable

Projet d'aménagement de cœur de village d'Evelette :

Situation du patrimoine acquis/rénové : propriété communale dont la gestion a été confiée à une association créée dans ce but : ASBL Isbanette. La convention de prise de gestion à titre précaire a été approuvée par le Conseil communal en date du 23 septembre 2021. La Commune met gratuitement le bâtiment à disposition.

Durant la première année qui suit la signature, la commune d'Ohey se charge de payer les charges liées au bâtiment.

Depuis le 1^{er} octobre 2022, l'ASBL Isbanette gère de manière autonome la salle Isbanette.

Projet de réseau de chaleur :

Etant donné que le projet de réseau de chaleur en est au stade de la Convention-réalisation et qu'il n'est pas encore terminé, il n'y a pas lieu de faire un rapport comptable à ce stade.

Projet de VICIGAL :

Etant donné que le projet de VICIGAL en est au stade de la Convention-exécution, il n'y a pas lieu de faire un rapport comptable à ce stade.

Projet d'acquisition et aménagement de logement, d'un atelier rural et d'une maison multi-services à Ohey :

Etant donné que le projet d'acquisition et aménagement de logement, d'un atelier rural et d'une maison multi-services à Ohey en est au stade de la Convention-réalisation, il n'y a pas lieu de faire un rapport comptable à ce stade.

Aménagement d'un espace de convivialité au centre du village d'Evelette et d'un cheminement reliant le quartier des « Comoignes » au cœur du village :

Etant donné que le projet d'aménagement d'un espace de convivialité et du cheminement en est au stade de la Convention-faisabilité, il n'y a pas lieu de faire un rapport comptable à ce stade.

4. Bilan de la CLDR

2023 a marqué la dernière année de validité du PCDR de OHEY qui désire par ailleurs se lancer le plus rapidement possible dans une nouvelle opération de développement rural. Dans cette optique, elle a sollicité et obtenu l'accompagnement de la Fondation Rurale de Wallonie pour l'année 2024.

Cela n'a pas empêché la CLDR d'être dynamique.

- Cette année a été rythmée par la mise en place d'un budget participatif qui a mobilisé les membres de la CLDR au cours de trois des quatre réunions annuelles. Trois lauréats ont reçu une enveloppe et deux de ces projets ont été finalisés au cours de la même année.
- Les réunions planifiées au cours de l'année ont également permis aux membres de la CLDR de prendre connaissance de l'avancement des projets réalisés par les deux groupes de travail encore actif sur le territoire d'Ohey à savoir le GT « BiodiverCité » et le GT « sécurité routière ».
- L'avancement de plusieurs projets importants. Citons principalement :
 - o Mise en place d'un réseau chaleur : l'ordre de débiter les travaux a été donné au mois de septembre. Plusieurs phases de réalisation ont été programmées.
 - o La mise en œuvre de la Maison Multiservices : le rapport d'attribution a été validé par les instances régionales au mois d'Octobre. Le début des travaux est programmé en mars 2024.
 - o La mise en œuvre de plusieurs projets dans le cadre de l'appel « BiodiverCité » 2022 et réponse à l'édition 2023 (six projets ont été soutenus)
 - o La mise en œuvre du VICIGAL : les travaux ont été entamés dans le premier tronçon, les suivants devraient être finalisés en début 2024.

- Bien que le dossier soit devenu un projet « cœur de Village », l'aménagement du centre d'Evelette a fait l'objet de plusieurs réunions avec les instances régionales. Le dossier étant finalisé, l'appel d'offres a été organisé en novembre. Les travaux

	NUMERO ET INTITULE DU PROJET
2024	<p><u>Projet en cours</u> Fiche projet intercommunale Gesves-Ohey-Assesse-Yvoir : « VICIGAL, création d'une voie verte au cœur du Condroz namurois » Convention-exécution transcommunale</p>
	<p><u>Projet en cours</u> Fiche 5, lot 1 : Mise en place d'un réseau de Chaleur sur chaufferie bois pour les bâtiments communaux et bâtiments voisins à Ohey Convention-réalisation</p>
	<p><u>Projet en cours</u> Fusion de la fiche 9, 16 et 18 du lot 2 Aménagement de logements tremplins, d'un atelier rural et d'un espace multiservices au centre du village d'Ohey Convention-réalisation</p>
	<p><u>Projet en cours mais plus en convention DR</u> Actualisation de la fiche 1 du lot 1 – phase 2 Aménagement d'un espace de convivialité au centre du village d'Evelette et d'un cheminement reliant le quartier des « Comognes » au cœur du village Convention-faisabilité</p>
	<p>Fiche 19, lot 2 : Construction de logements intergénérationnels et "tremplin" sur le site des Essarts communaux à Haillot</p>
	<p>Création d'un lieu de rencontre pour les habitants d'Haillot</p>
2025	<p>Il est proposé de se concentrer sur ceux actuellement en cours.</p>

pourraient être lancés au

- Le site Internet (www.developpementruralohey.info) a été tenu à jour au cours de l'année.

5. Programmation à 3 ans

Les projets pour lesquels la commune n'envisage pas une demande de convention sont les suivants : (programmation terminée fin 2022)

ANNEXE 1 : Situation générale de l'opération

1. Tableau des projets réalisés

Priorité du PCDR	Numéro projet	Intitulé du projet	Montant du projet à 100%	Pouvoir(s) subsidiant(s)
Lot 0	2	Aménagement de 3 logements sociaux dans l'ancienne école de Jallet	450000€	Région Wallonne (Ancrage), Commune
Lot 0	4	Poursuite de la valorisation de la Pierre du Diable à Haillot	10400€	Commune/ Province de Namur
Lot 0	6	Rénovation de la salle Isbanette	396.015,77 € TVAC	Fonds propres commune
Lot 0	9	Traitement des eaux chargées en phytosanitaires par procédé biologique (biofiltres)	2000 €	Fonds propres commune et mise en place d'un subside pour les agriculteurs de 2500€
Lot 0	10	Actualisation permanente du site internet communal « portail local »		
Lot 3	5	Elaboration d'une charte sur la vie en milieu rural		

2. Tableau des projets en cours.

Priorité du PCDR	Numéro projet et intitulé du projet	Stade d'avancement du projet	Montant du projet à 100%	Pouvoir(s) subsidiant(s)
Lot 1	Fiche 1 : Aménagements légers de sécurité routière (phase 1), réalisation d'un PCM avec aménagements progressifs du réseau routier communal pour	<u>2023</u> : PCM : - Suite à une réunion avec le S.P.W., la Commune s'oriente vers une solution pilotée en interne avec plusieurs composantes afin d'arriver à une liste de projets et des	Estimation au 18/02/2012 : 3.200.000 €	Fonds propres commune/RW

	<p>une meilleure complémentarité entre les différents usagers et une protection accrue des usagers faibles dans les cœurs de village (phase 2)</p>	<p>priorités : pré diagnostic réalisé en interne, inventaire des voiries réalisées en collaboration avec la Province de Namur, analyse trafic à réaliser ou commander, consultation citoyenne pour établir leurs priorités.</p> <p>PIC/PIMACI 2022-2024 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les projets soumis ont évolué comme suit : <p>Corrigé : 2024 2 Liaisons cyclo-piétonnes (PIMACI)</p> <p>Refusé : 2023 3 Chemin Centre sportif et rue Bois d'Ohey (PIMACI) Les aménagements sont trop contraignants sous le cadre subsidé. Ce projet sera financé en fonds propres en 2024 ou 2025</p> <p>Projets 2022-2023 : Ils n'ont pas pu être finalisés en 2022-2023 et seront reportés à 2024. En fonction des restrictions budgétaires, certains projets pourraient être abandonnés ou postposés.</p> <p>Voirie :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mise en oeuvre de l'accord de Coopération horizontale en expertise foncière avec le Service Technique Provincial de la Province de Namur, permettant d'avoir des analyses de géomètre sur les limites entre voiries communales (et domaine public) et domaine privé. - Augmentation (X4) du nombre de demandes d'Analyse de dossiers de questionnements sur la domanialité, extinction de servitudes, d'échanges/acquisition, de vente, de désaffectation, de rétrocession relevant de la voirie communale. <p>Commission sécurité routière :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Pas de réunion de la Commission Sécurité Routière depuis plusieurs années. - Relance les réunions de Sécurité Routière, en collaboration avec les acteurs de la mobilité, notamment la Zone de Police des Arches en septembre 2023 mais sans succès. Nouvelle relance avec public cible plus élargi prévue fin novembre 2023. 		
--	--	--	--	--

<p>Lot 1</p>	<p>Fiche 2 : Entretien, signalisation, promotion des voies lentes et création de connections manquantes de voies lentes, remise en état des communications vicinales perdues</p>	<p>2023 :</p> <p>Semaine de la mobilité 2023 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Organisation d'ateliers AWSR : <ul style="list-style-type: none"> a. Partage de la Route à destination des employés communaux, ouverts aux 2 autres communes b. Sécurité Routière : information et mise à jour pour les Seniors, en collaboration avec le C.P.A.S. • Organisation d'un événement : <ul style="list-style-type: none"> a. vérification, petite réparation et gravure registre national par Clé A Gambette au Centre Sportif d'Ohey b. Test vélos électriques par la Commune d'Ohey c. balades vélo (parcours libre) du réseau Points Noeud par le Centre Sportif d'Ohey • Promotion des événements sur les 3 Communes • Promotion des distances parcourues en modes alternatifs à la voiture au sein du personnel administratif <p>Sécurité routière :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Rédaction d'autorisations, d'arrêtés de police et d'ordonnance de police pour les événements, chantiers, et mesures temporaires de sécurité routière à l'essai. Rédaction par le Service Manifestations. (Statistiques : confer 1.1. xi. Manifestations) - Suivi des demandes ponctuelles passées et en cours dont celles sans réglementation nécessaire : installation de musoirs et potelets (notamment Route d'Havelange, Rue de Reppe, ...) - Suivi des analyses trafic réalisées par la Zone de Police des Arches et par le Service Travaux (radar préventif avec pictogrammes). - Avis mobilité et sécurité routière sur les dossiers de Permis d'Urbanisme et projets communaux. - Suivi des mesures prévues nécessitant un règlement complémentaire de circulation routière (RCCR) : limites d'agglomération (reprises dans l'ensemble des limites en oct 2023), les limitations à 50 km/h dans les hameaux (Grand 	<p><u>Pour le projet VICIGAL :</u> 42.000€ pour les acquisitions de terrain, 96.000€ pour les honoraires d'auteur de projet et 1.490.927€ pour les travaux</p>	<p>Fonds propres commune + SPW pour état des lieux / subside PTP (RW) / Sentier.be/</p>
---------------------	---	---	---	---

		<p>Vivier, Saint-Pierre, Taille Guerry), des marquages au sol (Rue Grande Ruelle), des sens uniques (Rue du Berger, Place Communale d'Haillot) et autres dossiers.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Suivi des aménagements et des mesures prévues (notamment Rue Saint Martin, Rue du Moulin). - 2 Visites de terrain avec l'agent S.P.W. de la Direction des Déplacements doux et de la Sécurité des aménagements de voiries en charge d'Ohey, pour la rédaction d'accord préalable concernant les RCCR - Pas de réunion de la Commission Sécurité Routière de janvier à octobre 2023. La relance a été souhaitée en septembre 2023 pour 3 sessions mais le nombre de participant(e)s CLDR et anciens participant(e)s était insuffisant La première session est prévue le 20/11/2023. Les 2 autres se feront probablement en janvier/février et en mars. - Suivi de l'enveloppe 'Plan infra' du S.P.W. MI pour la réfection des nationales sur la Commune d'Ohey. Le revêtement de la RN 698 dans la traversée de Perwez a été refait. Des aménagements complémentaires seront à prévoir pour compléter (marquage sol, dispositif ralentisseurs). - En lien avec la Commission agricole : Mise en place de réunions et communication avec les agriculteurs, les entreprises agricoles, la Zone de Police des Arches, des représentants du Collège communal et du Service - Travaux et le Conseiller en Mobilité afin d'améliorer la sécurité routière lors des récoltes 2023 - Les feux de signalisation de chantier sont prêtés plusieurs fois par an pour les manifestations et les récoltes. <p>PCS :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réunion de concertation avec les Communes de Gesves et d'Assesse pour le GT Mobilité : orientation des fiches mobilité concernant le Proxy-Bus : et la mobilité des PMR : suite de l'étude de modalités pratique de mise en place. <p>Proxy Bus :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les futurs arrêts et l'horaire a été défini en collaboration avec le TEC. La Convention pour la mise à disposition doit être modifiée et les Communes d'Ohey et d'Assesse sont en 		
--	--	--	--	--

		<p>attente du document du TEC. Ces deux communes devront ensuite procéder à l'engagement d'un chauffeur.</p> <p>Réseau communal de mobilité douce et entretien des chemins et sentiers :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Procédure voirie pour l'entérinement des limites du chemin vicinal n°3 reliant la Rue Saint-Martin (Jallet) A la Rue de l'Erdal, Rue d'Hodoumont (Libois) permettant une liaison douce entre ces villages. - Entretien du réseau par les ouvriers communaux en collaboration avec le nouvel agent technique du Syndicat d'Initiative. - Le cout d'entretien des chemins et sentiers pèse lourd sur les finances, il est décidé d'objectiver et de sélectionner avec plus de parcimonie ceux qui sont utiles. - Réunions préalables avec le DNF et le Syndicat d'Initiative d'Ohey (S.I.) et le Groupe Sentiers du S.I. pour redéfinir les boucles touristiques (notamment dans les bois communaux) sur le territoire en vue de les baliser. - Informations et discussions sur le statut de certains chemins et sentiers. <p>Réseau à Points-Nœuds :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mise en place des balises. Communication à travailler une fois le ViciGAL terminé. <p>Vélos à assistance électrique 'Engie' :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Suite de la mise à disposition du grand public via le Syndicat d'Initiative des deux vélos subsidiés par 'Engie'. <p>DR : ViciGAL</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les travaux ont été postposés sur Ohey le temps de vérifier la conformité des plans de géomètre et d'implantation. L'appui du Service Technique Provincial a été demandé pour analyser les limites avec un réclamant. Le chantier devrait pouvoir commencer en 2024 sur Ohey. 		
Lot 1	Fiche 3 : prise en charge du vieillissement de la population,	<p><u>2023</u> :</p> <p>Axe Santé :</p>		CPAS, Commune

	<p>tant du point de vue des infrastructures que des services et des animations</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Alzheimer Café : Trois rencontres ont été organisées rassemblant, au total, 9 participants (dont 4 aidants-proches). Le groupe était animé par deux psychologues, dans le cadre d'une collaboration Psynam. • Journées bien-être à destination des aînés – 14/03, 14/04, 6/06, 8/09, 17/10 : Durant ces journées (3 sur la commune d'Ohey, 2 sur la commune d'Assesse), un atelier réminiscence est proposé par 2 psychologues (conventionnées Psynam) en matinée. L'après-midi, un atelier ludique/créatif était organisé (jeux, atelier floral, ...). 15 aînés participent, en moyenne, à cette activité. • Guidance, suivi thérapeutique : Le partenariat avec le Centre Azimuts est renouvelé. Le PCS permet un accès gratuit à un accompagnement thérapeutique pour un public fragilisé financièrement. Les problématiques prises en charge sont diverses : assuétudes, dépression, problèmes familiaux (relationnels ou éducation des enfants), anxiété/angoisse, estime de soi ou confiance en soi... 87 consultations ont été proposées. Un partenariat entre les C.P.A.S. et Psynam est en réflexion pour augmenter le nombre de prises en charge. <p>Axe Alimentation :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Ateliers cuisine : 4 ateliers culinaires ont été animés par la Plateforme Osez. Les ateliers permettent aux participants d'apprendre à cuisiner des produits de saison, mais aussi les produits présents dans les colis alimentaires. En moyenne, l'atelier compte 6 participants. Au total, 7 participants sur Assesse, et 6 sur Ohey. • Bar à soupe : Le bar à soupe est ouvert à tous. Il vise à créer du lien et de la mixité sociale. La soupe est distribuée gratuitement. Une attention particulière est donnée vers le public précarisé, fragilisé, isolé... La soupe est confectionnée à Assesse et distribuée à Courrière (au local Mercadona) et durant le Marché Fermier à Ohey (1x par mois, de septembre à février). o 21/09 : 4 personnes à Assesse et une trentaine à Ohey. o 19/10 : 10 personnes à Assesse et une quarantaine à Ohey. 		
--	--	--	--	--

		<p>Axe Mobilité :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Proxibus (partenariat Gesves-Assesse-Ohey) : différentes réunions de travail ont été organisées réunissant des représentants des communes et du TEC. Si certaines étapes du projet ont été franchies (définition des lignes et des arrêts), certains fonctionnements liés à l'organisation du projet en supracommunalité devront être éclaircis. 171 <p>Axe Energie :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Organisation de deux formations « économiser l'énergie au quotidien », animées par l'A.S.B.L. Revert, à destination de travailleurs en relation avec un public précarisé (aides familiales, aides ménagères, ...). <ul style="list-style-type: none"> o Ohey, le 12 septembre, 10 travailleurs. o Assesse, le 18 septembre, 15 travailleurs. • Organisation de 2 permanences « énergie » au sein des Administrations communales, le 9 octobre à Assesse et le 26 octobre à Ohey. Publication d'un toutes-boîtes, en septembre. Ces actions ont été organisées grâce à l'octroi d'une subvention spécifique de la Wallonie, dans le contexte de crise énergétique. <p>Axe droit à l'épanouissement social, culturel et familial :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Rencontres Parents-Solos : 4 rencontres ont été organisées réunissant 9 participants. Elles permettent aux familles monoparentales d'échanger sur leurs difficultés, de trouver une aide et une écoute professionnelle. 		
Lot 1	Fiche 4 : Construction d'un centre d'interprétation de l'arbre à Haillot. Lieu de rencontre pour les habitants d'Haillot	<u>2023 :</u> /		
Lot 1	Fiche 5 : Mise en place d'un réseau de chaleur sur chaufferie bois pour les bâtiments communaux et bâtiments voisins à Ohey	<u>2023 :</u> L'ordre de commencer les travaux a été donné en octobre 2023.	1.437.544,04€ TVAC Dont 652 100,05 € TVAC via le DR, et 785.443,99€ TVAC via la	Subside DR, Fonds propres Commune

			commune	
Lot 1	Fiche 6 : Construction d'une maison de l'Entité à Evelette (phase 1) : mise en place d'infrastructures villageoises de soutien aux dynamiques locales et/ou aide à la mise en œuvre de dynamiques locales (phase 2)	<u>2023</u> : Cette fiche prévoyait la transformation et agrandissement de la Maison des jeunes en maison de l'entité. La commune, sur fonds « FRIC », a élaboré un projet d'agrandissement de la Maison des jeunes. Voir fiche 9 lot 1.	Estimation au 18/02/2012 : 864.600 € TVAC	
Lot 1	Fiche 7 : Sensibilisation et mise en œuvre du développement durable, mise en place d'actions continues et variées pour développer progressivement une véritable culture participative	<u>2023</u> : BiodiverCité : Le groupe de travail « BiodiverCité » s'est réuni : <ul style="list-style-type: none"> - Le 21 février 2023 sur l'état d'avancement des projets de la programmation 2022 et présenter la programmation 2023. - Le 16 mai 2023 pour valider les fiches-projets 2023 qui seront soumises à l'approbation du SPW telles que reprises ci-dessous : Fiche 1 - Semaine de l'Arbre 2024 Fiche 2 - Potager didactique d'Ohey Fiche 3 - Plantation de haies Hautes Golettes Fiche 4 - Atelier de taille d'arbres fruitiers Fiche 5 - Eco-pâturage sur le site de Nymphéa Fiche 6 - Restauration du site des Hautes Golettes – abattage des saules Fiche 7 - Plantation de haies le long du Chemin de Migneroule à Haillot Fiche 8 - Panneau didactique à Jallet près du Flemme <ul style="list-style-type: none"> - Le 7 novembre 2023 pour le suivi des projets 2022/2023 et une présentation aux nouveaux membres de l'appel à projet BiodiverCité. - La Commune organise cette année une distribution de plants de haies et d'arbres fruitiers. - Parallèlement d'autres projets ont été menés dans le cadre de 		Fonds propres commune, subside RW (BiodiverCité)

		<p>Biodiversité avec la collaboration du GAL Tiges et Chavées et le Contrat de Rivière Meuve Aval :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le Gué du Flemme à Jallet (GAL) - La restauration de la mare et la création d'une zone humide aux Hautes Golettes (CRMA) <p>Be Wapp + nettoyage de la mare des Hautes Golettes – scouts</p>		
Lot 1	Fiche 8 : Soutien aux maisons des jeunes et aux jeunes non-structurés de l'ensemble du territoire pour le développement d'une politique communale de la jeunesse et ce, en collaboration avec la maison des jeunes d'Evelette	<p><u>2023</u> :</p> <p>Permanence d'accueil à Evelette :</p> <ul style="list-style-type: none"> - A la mi-octobre 2023, l'équipe a décidé d'ouvrir l'accueil du mercredi aux jeunes dès 9 ans. Quelques nouveaux jeunes commencent à venir. Un gros travail de relance est en cours et devra se poursuivre durant toute la saison culturelle 2023-2024. - A ce travail d'accueil pour la saison 2023-2024, viendra s'ajouter, l'organisation d'activités ponctuelles, de sorties spécifiques pour cette tranche d'âge 9- 12 ans. - De janvier à juin 2023, le nombre moyen de jeunes présents était assez fluctuant pouvant varier de 6 à 17 jeunes. - Dès la rentrée de septembre 2023, plusieurs jeunes de la génération des 10-12 ans ont rejoint la permanence du vendredi. Les plus âgés qui étaient déjà présents le vendredi soir, sont restés tout en amenant de nouveaux jeunes avec eux. Fréquence moyenne de la permanence du vendredi soir : 15 jeunes <p>Permanence d'accueil à Haillot :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Depuis janvier 2023, 55 jeunes ont passé au moins une fois la porte des locaux dont 38 garçons. 12 enfants et jeunes âgés entre 8 et 21 ans fréquentent régulièrement nos locaux à Haillot 	Estimation au 18/02/2012 : 25000€ par an	Fonds propres commune
Lot 1	Fiche 9 : Rénovation de la Maison des Jeunes d'Evelette ou de toute infrastructure en lien avec une politique communale de la jeunesse pour l'ensemble du	<p><u>2023</u> :</p> <p>La MJE devient la MJGO (maison des jeunes du grand Ohey) Travail sur la communication et la visibilité de l'asbl</p>	164.220 € TVAC prévu dans la fiche projet Environ 28786 €	Fonds propres commune : 70% UREBA : 30%

	territoire communal		pour le sol de dance en 2012	
Lot 1	Fiche 10 : Préservation d'une zone humide et aménagement d'un espace vert public à Libois	<u>2023</u> : Poursuite de l'éco pâturage sur le site de Libois.		Fond propre commune
Lot 1	Fiche 11 : Préservation et valorisation du patrimoine culturel immatériel.	<u>2023</u> : L'année 2023 a accueilli 8 expositions : - Les aquarelles de Françoise Mathot ; - Les photographies de Dany Khol ; - Céramique et Art Floral de Frédérique Dortu, Ludi Detiers & Françoise Albinovanus ; - Un regard posé... de Annick Ranwez et Michel Wittek ; - Tableau et peinture sur verre de Kinga Van Lancker – Bielerzewska ; - Les illustrations de Maud Roegiers ; - Les 100 ans du Corso Fleuri ; - Les acryliques et sculptures de Myriam Knipping et Jean-Marie Saintes. Les visiteurs sont essentiellement la famille et les amis des exposants. • Sentiers d'Art : Participation du personnel du Syndicat d'Initiative a sélection de la nouvelle œuvre. Soutien à la création de la nouvelle fresque murale intitulée « La Grande Parade » réalisée par l'artiste français Thomas Dityvon, sur le mur de la salle des fanfares. Aide logistique conséquente de notre ouvrier pendant la réalisation de cette œuvre. L'inauguration de la fresque a eu lieu le 10 juin dans nos locaux, en collaboration avec la Maison du Tourisme. Cette inauguration a accueilli plus ou moins 80 personnes. De plus, le 20 août une balade inaugurale a eu lieu suivi d'un goûter. Cette dernière a accueilli plus ou moins 15 Participants • Journée des Partenaires de la Maison du Tourisme du 15 novembre : participation de la coordinatrice. Le groupe de travail Sentiers – Dossier « Balisage » Pour ce dossier, 3 réunions ont eu lieu cette année : Validation des projets de balisage. Une proposition de balisage pour le bois d'Haillet sera envoyé en décembre au Collège communal. Balades thématiques :	Rénovation Maison Streeel : 300000€ TVAC	Fonds propres commune / Syndicat d'Initiative Subside CGT de 60 à 80% pour les travaux de la Maison Streeel, 40 ou 20 % restant à charge de la Commune

		<ul style="list-style-type: none"> - Cimetière ; - Paysage ; - Champignons ; - Goesnes « Oh la vache » ; - Goesnes « Balade nature ». <p>Au vu du succès de cette année, les balades seront repropoées l'année prochaine.</p> <p>Concours des boîtes aux lettres fleuries : Création d'un règlement et réflexion.</p> <p>Patrimoine et petit patrimoine :</p> <p>1. Recensement du Petit Patrimoine Populaire Wallon (PPPW). Sous l'égide de Qualité Village Wallonie. Appui du SI pour la constitution des groupes de bénévoles. Accueil de la formation théorique dans nos locaux. Travail de repérage et de collecte d'informations par des bénévoles du SI. Evelette, Goesnes, Jallet.</p> <p>2. Travaux de restauration du petit patrimoine par l'ouvrier du SI :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Remise en état de la pompe de Goesnes ; • Chemin de la grande fontaine ; • Remplacement d'une borne en pierre taillée à Tahier ; • Remise en état du site de la Pierre du Diable ; • Sauvegarde et remise en état des rails et wagonnets de Ladrée ; • Remise en état de la croix du curé Claes à Jallet ; • Restauration des portes et boiseries intérieures de la chapelle du Sacré Cœur ; • Refabrication de la potale du vieux tilleul 		
Lot 1	Fiche 12 : Développement d'une offre diversifiée extrascolaire (sports, culture, sciences, nature).	<p><u>2023</u> :</p> <p>Matière artistique :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Collaboration avec l'ASBL Jolies Notes et le centre culturel d'Andenne <p>Matière culturelle :</p> <ul style="list-style-type: none"> - théâtre : <p>M1-M2-M3, P1/2, P3/4, P5/6:</p> <p>Cours d'arts de la scène en classe verticale à l'école de Haillot</p> <ul style="list-style-type: none"> - Musique : - Jolies Notes, éveil à la musique - Cours de musique en classe verticale à l'école de Haillot -Aménagement d'une bibliothèque à l'école d'Ohey 		Fond propre commune, Union Européenne et Région Wallonne

		Matière sportive : Le cross scolaire via l'ADEPS.		
Lot 1	Fiche 13 : Développement de services répondant aux demandes de déplacement des personnes en difficulté de mobilité	<u>2023</u> : PCS : <ul style="list-style-type: none"> - Réunion de concertation avec les Communes de Gesves et d'Assesse pour le GT Mobilité : orientation des fiches mobilité concernant le Proxy-Bus : et la mobilité des PMR : suite de l'étude de modalités pratique de mise en place. Taxi social : <ul style="list-style-type: none"> - Dans le cadre de ces transports individuels à côté des collectifs, le taxi social a effectué 1.048 courses durant l'année 2023 sans compter les transports collectifs pour la Saint-Vincent de Paul, les formations voire les activités de la Maison d'Accueil Communautaire soit une hausse de 20%. Comme le covoiturage, il s'agit d'un service essentiel à l'ensemble de la population. 		Fonds propres commune /CPAS
Lot 1	Fiche 14 : Placement de panneaux signalétiques sur le terrain mentionnant le patrimoine naturel, bâti, paysager mais également les projets en cours	<u>2023</u> : /	Estimation 18/02/2012 : entre 23000 et 55000 € HTVA	Fonds propres commune / GAL (Leader +)/ BEP/ Contrat de rivière (RW)
Lot 1	Fiche 16 : Analyse d'opportunité et aménagement de plaines de jeux	<u>2023</u> : /	Estimation au 18/02/2012 : 147000€	Fonds propres commune/ InfraSports
Lot 1	Fiche 17 : Rénovation et réaffectation de la salle Isbanette à Evelette.	<u>2023</u> : Occupation à titre gratuit sauf les charges.	Total de 832.742,53€ TVAC avec une part de subsidie du Développement Rural de 561.121,13€ TVAC et une part communale de 271.621,40€ TVAC.	Subsidie DR, Fond propre commune

<p>Lot 1</p>	<p>Fiche 18 : Action de soutien à l'économie locale et création d'une table ronde des acteurs locaux, création d'une ADL.</p>	<p><u>2023 :</u> Actions menées en 2023</p> <ul style="list-style-type: none"> • Réalisation d'une campagne de communication depuis fin 2022 et jusqu'à la fin de l'année 2023 pour promouvoir MonCondroz.be (présence sur les réseaux sociaux via un Community manager, création de portraits d'indépendants, rédaction d'articles thématiques, etc.) • Suite des améliorations techniques de la plateforme MonCondroz.be (référencement, correction de bugs, etc.) • Tournage de deux spots promotionnels mettant en avant le secteur du circuit court et diffusion sur MonCondroz.be • Administration quotidienne de la plateforme MonCondroz.be : Mise à jour, création et suppression de fiches. Engagement d'une ressource supplémentaire à mi-temps durant 2 mois (de mi-octobre à mi-décembre) afin d'accélérer ce processus de mise à jour. • Tenue d'un stand GAL et MonCondroz.be au Salon des Entreprises d'Assesse en juin • Réalisation d'un inventaire des producteurs locaux pour 4 catégories de produits dans le cadre du festival « Nourrir le Cœur de Condroz ». Des affiches A3 ont ensuite été imprimées et placées sur les différents sites afin de permettre aux visiteurs du festival de trouver facilement des enseignes où s'approvisionner en produits locaux. • Organisation, sous la bannière MonCondroz.be, de différentes formations à destination des indépendants : <ul style="list-style-type: none"> o 5 cycles de 4 ateliers « ma visibilité en ligne » o 1 matinée axée sur la stratégie digitale o 1 cycle de 4 ateliers « création de site web avec Odoo » o 1 matinée sur la création de newsletter o 2 cycles de 4 ateliers « e-commerce » • Organisation des conférences/soirées de réseautage Condroz-Connect (5 éditions en 2023) <ul style="list-style-type: none"> o Ciney : Votre meilleur argument de vente : vous ! o Ohey : Les avantages du passage en SRL (finalement annulé) o Hamois : Investissement immobilier o Ciney : La téléphonie dans le cloud o Achêne : Les avantages fiscaux des investissements en société ou en privé • Co-organisation de l'évènement de networking « Réseau Dynamique en Milieu Rural » à Modave 		<p>Fond propre commune et fond du GT (sponsors et activités)</p>
---------------------	--	--	--	--

		<ul style="list-style-type: none"> • Lancement d'un appel à projets « économies d'énergie en entreprise » en collaboration avec le GAL Condroz-Famenne. Au total, 2 x 15.000€ ont été répartis entre 9 entreprises souhaitant réaliser des travaux visant à diminuer leurs consommations énergétiques et/ou à produire et utiliser des énergies renouvelables. • Organisation d'une action « prêt de VAE » dans le cadre de la semaine de la mobilité, en collaboration avec le GAL Condroz-Famenne. L'objectif était de permettre aux entreprises de tester l'usage du vélo électrique durant une semaine pour des trajets domicile-travail ou travail-travail. • Co-organisation du « concours de recettes Cœur de Condroz » <p>L'appel à projets « Objectif proximité ». Cet appel à projet a pour but de promouvoir l'implantation de nouveaux commerces dans des cellules commerciales vides existantes (ne peuvent être éligible les cellules commerciales neuves ou nouvellement créées) au sein de deux périmètres donnés le long de la Rue de Ciney. La commune a répondu à l'appel à projets au début de l'année 2023 et a été informée de sa sélection par le Ministre Borsus le 24/02/2023. La réponse à cet appel à projets permet de continuer le travail amorcé durant l'élaboration du Plan Stratégique Communal de Développement Commercial du territoire d'Ohey durant les années 2020, 2121 et 2022.</p>		
Lot 1	Fiche 19 : Restauration du petit patrimoine historique et religieux	<p><u>2023 :</u> Patrimoine et petit patrimoine :</p> <p>1. Recensement du Petit Patrimoine Populaire Wallon (PPPW). Sous l'égide de Qualité Village Wallonie. Appui du SI pour la constitution des groupes de bénévoles. Accueil de la formation théorique dans nos locaux. Travail de repérage et de collecte d'informations par des bénévoles du SI. Evelette, Goesnes, Jallet.</p> <p>2. Travaux de restauration du petit patrimoine par l'ouvrier du SI :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Remise en état de la pompe de Goesnes ; • Chemin de la grande fontaine ; • Remplacement d'une borne en pierre taillée à Tahier ; • Remise en état du site de la Pierre du Diable ; • Sauvegarde et remise en état des rails et wagonnets de Ladrée ; • Remise en état de la croix du curé Claes à Jallet ; • Restauration des portes et boiseries intérieures de la chapelle du 		Fonds propres et subside du Petit Patrimoine Populaire Wallon

		<p>Sacré Cœur ;</p> <ul style="list-style-type: none"> • Refabrication de la potale du vieux tilleul Réaménagement du site du Pilori de Goesnes : réunion citoyenne à Goesnes en octobre 2023 et suivi administratif du dossier avec l'AWAP, réalisation probable en 2024. <p>Recensement du Petit patrimoine Wallon (PPPW) » dans les villages de Haillot, Ohey et Perwez réalisé par l'Asbl « Qualité-Village-Wallonie » : suivi administratif du dossier.</p> <p>Réaménagement du site du Pilori de Goesnes : suivi administratif du dossier avec l'AWAP, réalisation probable en 2043.</p>		
--	--	---	--	--

Lot 2	Fiche 1 : Aménagement et équipement d'une aire de transformation et de commercialisation de produits agricoles et forestiers locaux	<p><u>2023</u> :</p> <p>Marché artisanal tous les jeudis avec des producteurs locaux.</p> <p>Faisabilité d'un marché artisanal en cours.</p>		
Lot 2	Fiche 2 : Adoption de règlements d'urbanisme dédiés aux quartiers et villages	<p><u>2023</u> :</p> <p>L'appel à projets « Objectif proximité ». Cet appel à projet a pour but de promouvoir l'implantation de nouveaux commerces dans des cellules commerciales vides existantes (ne peuvent être éligibles les cellules commerciales neuves ou nouvellement créées) au sein de deux périmètres donnés le long de la Rue de Ciney. La commune a répondu à l'appel à projets au début de l'année 2023 et a été informée de sa sélection par le Ministre Borsus le 24/02/2023. La réponse à cet appel à projets permet de continuer le travail amorcé durant l'élaboration du Plan Stratégique Communal de Développement Commercial du territoire d'Ohey durant les années 2020, 2021 et 2022.</p>		
Lot 2	Fiche 3 : Sécurisation de la circulation lente le long de la RN 921 Andenne-Ciney et la rendre conviviale (lien avec fiche 1 lot 1)	<p><u>2023</u> :</p> <p>/</p>		Subside RW pour CCATM
Lot 2	Fiche 4 : Promotion de l'éco-consommation, utilisation des produits locaux, promotion des	<p><u>2023</u> :</p> <p>Actions menées en 2023</p> <ul style="list-style-type: none"> • Diagnostic du système alimentaire du territoire consolidé avec celui 		Fond propre commune

	circuits courts dans l'alimentation (secteurs public et privé)	<p>du Parc Naturel</p> <ul style="list-style-type: none"> • Clôture du Cycle 1 - 6 rencontres en plénière <ul style="list-style-type: none"> o R4 – Janvier 2023 : Plan d'actions : proposition de fiches préprojet Leader o R5 – Mars 2023 : Elaboration du cadre stratégique o R6 – Mai 2023 : Bilan & Evaluation. Déduction des enjeux de gouvernance. <p>Les ordres du jour et les comptes-rendus sont publiés sur la page officielle du CPA.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Un cadre stratégique avec la proposition de 18 leviers d'action • Organisation de la 2e édition du Festival Nourrir le Cœur de Condroz • Organisation d'un café-débat au sujet de la sécurité sociale alimentaire • Activation de projets via la réponse à des appels à projets : <ul style="list-style-type: none"> o Filière maraîchère B2B en Cœur de Condroz : Appel à projet « Relocalisation de l'alimentation » en 2022 o 3 fiches projets sélectionnées pour la prochaine programmation GAL (2024-2027) • Démarrage du 2e cycle du CPA <ul style="list-style-type: none"> o R1 – octobre 2023 : Validation approche cycle 2 & Articulation avec communes et réseaux o R2 – décembre 2023 : Recherche d'activation leviers d'actions prioritaires • Mise en réseau : filières, initiatives et acteurs du territoire, CPA wallons, coopératives et ceintures alimentaires voisines, GT wallon Exception alimentaire au sein des marchés publics, Manger Demain, service public wallon, ... • Veille & relais entre acteurs et projets ; courroie de transmission entre la Wallonie et le territoire • Collaboration avec UNamur pour des modes de gouvernance innovantes, agiles et efficace 		
Lot 2	Fiche 5 : Création d'initiatives de valorisation de productions locales	<p><u>2023</u> :</p> <p>Poursuite du « petit marché d'Ohey » (tous les jeudis), du point relai « Cocoricoop » (vendredi) mise à disposition d'un autre local. Soupe populaire, distribution de soupe avec des produits locaux.</p> <p>Ateliers cuisine :</p> <p>4 ateliers culinaires ont été animés par la Plateforme Osez. Les ateliers permettent aux participants d'apprendre à cuisiner des produits</p>		Subvention FWB (ACRF), Fond propre commune

		<p>de saison, mais aussi les produits présents dans les colis alimentaires. En moyenne, l'atelier compte 6 participants. Au total, 7 participants sur Assesse, et 6 sur Ohey.</p> <p>• Bar à soupe :</p> <p>Le bar à soupe est ouvert à tous. Il vise à créer du lien et de la mixité sociale. La soupe est distribuée gratuitement. Une attention particulière est donnée vers le public précarisé, fragilisé, isolé... La soupe est confectionnée à Assesse et distribuée à Courrière (au local Mercadona) et durant le Marché Fermier à Ohey (1x par mois, de septembre à février).</p> <p>o 21/09 : 4 personnes à Assesse et une trentaine à Ohey</p> <p>Co-organisation du « concours de recettes Cœur de Condroz »</p>		
Lot 2	Fiche 6 : Protection, aménagement, entretien et sensibilisation à l'eau et à son cycle	<p><u>2023</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - En collaboration étroite avec le Département de la Nature et des Forêts (S.P.W. ARNE), mise en œuvre de projets de creusement de mares, entretien de la ripisylve et autres aménagements divers en faveur de la biodiversité. - Opération rivière propre en collaboration avec le CRMA : nettoyage d'un tronçon du Lilot le long de la Rue Grand Vivier à Haillot, ainsi que de la nouvelle mare des Hautes Golettes en octobre 2023. - Curage et création d'une zone humide aux Hautes Golettes avec la collaboration du CRMA. - Construction d'une passerelle sur le ruisseau le Flemme - Appel à Projets « Résilience Biodiversité – Climat » dans le cadre du Plan de relance de la Wallonie, visant le renforcement de la résilience et des fonctions écosystémiques des espaces naturels. Dépôt d'un projet visant l'aménagement du site « Pré au pont » à Libois. Projet non retenu. 		Subvention RW (contrat de rivière) et fond propre commune
Lot 2	Fiche 7 : Production d'énergies renouvelables	<p><u>2023</u> :</p> <p>Mise en place d'un réseau de chaleur sur chaufferie bois-énergie pour les bâtiments communaux au centre d'Ohey : l'ordre de commencer a été donné. Les travaux débuteront concrètement en 2024.</p> <p>La comptabilité énergétique des bâtiments de la commune.</p> <p>Six vérifications de la complétude de PEB lors d'introduction de permis d'urbanisme ont été faites.</p>		
Lot 2	Fiche 8 : Création, aménagement et gestion de vergers publics et	<p><u>2023</u> :</p> <p>Le groupe de travail « BiodiverCité » s'est réuni :</p>		Fond propre commune

	<p>autres espaces verts naturels (bords de rivière, jardins, ...) en intégrant une gestion différenciée et d'autres actions en faveur de la biodiversité</p>	<p>- Le 21 février 2023 sur l'état d'avancement des projets de la programmation 2022 et présenter la programmation 2023. - Le 16 mai 2023 pour valider les fiches-projets 2023 qui seront soumises à l'approbation du S.P.W. telles que reprises ci-dessous : Fiche 1 - Semaine de l'Arbre 2024 Fiche 2 - Potager didactique d'Ohey Fiche 3 - Plantation de haies Hautes Golettes Fiche 4 - Atelier de taille d'arbres fruitiers Fiche 5 - Eco-pâturage sur le site de Nymphéa Fiche 6 - Restauration du site des Hautes Golettes – abattage des saules Fiche 7 - Plantation de haies le long du Chemin de Migneroule à Haillet Fiche 8 - Panneau didactique à Jallet près du Flemme - Le 7 novembre 2023 pour le suivi des projets 2022/2023 et une présentation aux nouveaux membres de l'appel à projet BiodiverCité. La Commune organise cette année une distribution de plants de haies et d'arbres fruitiers. Parallèlement d'autres projets ont été menés dans le cadre de BiodiverCité avec la collaboration du GAL Tiges et Chavées et le Contrat de Rivière Meuve Aval : - Le Gué du Flemme à Jallet (GAL) - La restauration de la mare et la création d'une zone humide aux Hautes Golettes (C.R.M.A)</p>		
<p>Lot 2</p>	<p>Fiche 9 : Aménagement d'une infrastructure de type multiservices en faveur d'animations pour la petite enfance, pour les aînés et pour des activités intergénérationnelles</p>	<p><u>2023 :</u> Rencontres Parents-Solos : 4 rencontres ont été organisées réunissant 9 participants. Elles permettent aux familles monoparentales d'échanger sur leurs difficultés, de trouver une aide et une écoute professionnelle. Les rencontres collectives ont repris après l'hiver avec des rencontres organisées en alternance sur Ohey et Assesse les 14 mars, 14 avril et 6 juin 2023. Diverses animations : les jeux de société ont permis de se retrouver dans la joie et la bonne humeur ; ensuite les seniors ont découvert divers appareils utilisés pour des renforcements musculaires par des ergothérapeutes ou des kinésithérapeutes. Les aînés sont invités à raconter leur vécu, leurs souvenirs par rapport au thème choisi et à préparer puis à organiser des ateliers de transmission de ces souvenirs pour les présenter aux enfants des écoles primaires de l'entité.</p>		<p>Fond propre commune /GAL (Leader) pour le potager</p>

Lot 2	Fiche 10 : Amélioration de la desserte de la commune par les transports en commun et aménagement de parkings vélos aux arrêts de bus principaux	<u>2023</u> : Voir explication au point « lot 1 fiche 2 »		
Lot 2	Fiche 11 : Soutien et contrôle communal à l'épuration individuelle des eaux usées et à des formules d'épuration semi-collectives dans certaines zones ayant un statut d'épuration individuelle	<u>2023</u> : /		
Lot 2	Fiche 12 : Création d'une ou de plusieurs petite(s) zone(s) d'activités artisanales	<u>2023</u> : /		
Lot 2	Fiche 13 : Développement de l'action culturelle locale ; renforcement des collaborations avec les centres culturels proches, voire (à terme) création d'un centre culturel local	<u>2023</u> : Ecole : un partenariat avec le centre culturel d'Andenne permet d'avoir des spectacles de théâtre et des projections cinématographiques. Chaque classe choisit au moins 2 spectacles. MJ Evelette : le spectacle des ateliers danse qui été proposé lors de deux représentation au centre culturel d'Andenne les 22 et 23 septembre 2023 Soutien au Blue Bird Festival en juillet.		FWB / Fond propre commune
Lot 2	Fiche 14 : Organisation d'animations sur le thème du patrimoine et des paysages	<u>2023</u> : Sentiers d'Art : Participation du personnel du Syndicat d'Initiative a sélection de la nouvelle œuvre. Soutien à la création de la nouvelle fresque murale intitulée « La Grande Parade » réalisée par l'artiste français Thomas Dityvon, sur le mur de la salle des fanfares. Aide logistique conséquente de notre ouvrier pendant la réalisation de cette œuvre. L'inauguration de la fresque a eu lieu le 10 juin dans nos locaux, en collaboration avec la Maison du Tourisme. Cette inauguration a accueilli plus ou moins 80 personnes. De plus, le 20 août une balade inaugurale a eu lieu suivi d'un goûter. Cette dernière a accueilli plus ou moins 15 participants. • Journée des Partenaires de la Maison du Tourisme du 15 novembre : participation de la coordinatrice		
Lot 2	Fiche 15 : Adaptation des sites	<u>2023</u> :	Subvention	Subside CGT

	de "la maison communale " aux nouveaux besoins de la population et des différents services actuels et à venir	Installation d'un e-guichet afin de permettre aux citoyens de réaliser certaines démarches en ligne.	Union Européenne (FEADER- 40%) et Région Wallonne (40%) (total de 80%) : 11.165,05€ TVAC Part communale (20%) : 2791,26€ TVAC	de 60 à 80% pour les travaux de la Maison Streeel, 40 ou 20 % restant à charge de la Commune Union Européenne, Région Wallonne, Part communale
Lot 2	Fiche 16 : Acquisition de terrains et/ou bâtiments, construction et/ou rénovation de bâtiments pour diversifier l'offre de logements publics (dont du logement social et d'urgence) → Acquisition et aménagement d'un bien situe au cœur de Ohey : aménagement de logements tremplins, d'un atelier rural et d'un espace multiservices au centre du village d'Ohey	<u>2023 :</u> Voir fiche 9.2 Maison CP Point Police, Atelier rural, Batopin, salle polyvalente et EPN		Fond propre commune/ RW
Lot 2	Fiche 17 : Mise en place d'une cogénération à l'école d'Haillot	<u>2023 :</u> /		Subside UREBA/ Fond propre commune
Lot 2	Fiche 18 : Construction de bâtiments publics (atelier rural ou hall relais) à louer à des entreprises en phase de démarrage ou de développement	<u>2023 :</u> Un atelier rural est prévu dans le projet bénéficiant d'un subside Développement Rural « (Fusion de la fiche 9, 16 et 18 du lot 2) Aménagement de logements tremplins, d'un atelier rural et d'un espace multiservices au centre du village d'Ohey »		

	de leurs activités	Détails : voir fiche 16 du lot 2		
Lot 2	Fiche 19 : Construction de logements intergénérationnels et "tremplin" sur le site des Essarts communaux à Haillot	<u>2023</u> : /		
Lot 3	Fiche 1 : Diffusion des possibilités de recours aux structures de soutien à la création et/ou à la gestion de logements publics	<u>2023</u> : Dans le cadre de l'appel à projet de la Région wallonne intitulé « Sortie de la pauvreté » qui développe une quarantaine de mesures, l'équipe du C.P.A.S. d'Ohey dispose depuis le 1er juin 2023 d'un capteur logement qui travaille en collaboration avec le service communal du logement.		
Lot 3	Fiche 2 : Promotion de l'utilisation rationnelle de l'énergie et notamment l'éclairage public	<u>2023</u> : /		
Lot 3	Fiche 4 : Amélioration et aménagement des abords des exploitations agricoles (image du secteur agricole)	<u>2023</u> :		
Lot 3	Fiche 5 : Réalisation d'une charte sur la vie en milieu rural	<u>Finalisée</u>		
Lot 3	Fiche 6 : Analyse d'opportunités d'aménagements d'infrastructures adaptées aux nouveaux besoins de la population dans le domaine sportif	<u>2023</u> : Les dossiers de modernisations des installations et de recherches de réductions des coûts énergétiques sont devenus une des priorités pour tenter de continuer à pouvoir accueillir les différentes activités dans les meilleures conditions possible. Les dossiers avancent en collaboration avec l'administration communale, les premiers grands travaux sont prévus début 2024 (installation éclairage LED)		
Lot 3	Fiche 8 : Mise en place d'un projet de village bioénergétique	<u>2023</u> : /		
Lot 3	Fiche 9 : Investigation de la piste de la réintroduction de l'activité du cheval de trait dans l'action publique	<u>2023</u> : /		
Lot 3	Fiche 10 : Création d'un petit espace culturel en milieu rural, valorisation de "La Tourette" à Evelette	<u>Finalisée</u>		

Lot 3	Fiche 11 : Valorisation et entretien du patrimoine forestier	<u>2023</u> : Forêts résilientes et alluviales		
--------------	---	---	--	--

3. Tableau des projets en attente

Priorité du PCDR	Numéro du projet	Intitulé du projet	Montant du projet à 100%	Pouvoir(s) subsidiant(s)	Programmation du projet
Lot 1	6	Construction d'une maison de l'Entité à Evelette (phase 1) : mise en place d'infrastructures villageoises de soutien aux dynamiques locales et/ou aide à la mise en œuvre de dynamiques locales (phase 2)			
Lot 1	15	Développement d'un bois didactique à Haillot.			
Lot 3	3	Réflexion sur la réaffectation de bâtiments religieux communaux, après leur désacralisation			
Lot 3	7	Classement de sites ou de monuments			

4. Tableau des projets abandonnés

Priorité du PCDR	Numéro du projet	Intitulé du projet	Montant du projet à 100%	Pouvoir(s) subsidiant (s)	Raison de l'abandon
NEANT					

5. Tableau des initiatives nouvelles

Description du constat qui justifie l'initiative	Objectifs rencontrés du PCDR	Intitulé du projet	Montant du projet à 100%	Pouvoir(s) subsidiant (s)	Justification de l'initiative
NEANT					

ANNEXE 2 : Tableau détaillant l'avancement physique et financier d'un projet en phase d'exécution de travaux.

Année de la convention	Type de programme (biffer les mentions inutiles)	Intitulé du projet	Objectif du projet	Montant du subside
Convention faisabilité 2013 (signée le 9 janvier 2014) Convention réalisation 2016 (signée le 31 mai 2016)	PCDR classique couplé à un Agenda 21 Local PwDR-2007-20043- ¹	Aménagement global du site situé au cœur du village d'Evelette	Rénovation et réaffectation de la salle Isbanette et de la Tourette en maison de village et aménagement de la petite place, « le Coin des Macrales » en espace intergénérationnel de rencontre et de loisirs	Total de 832.742,53€ TVAC avec une part de subside du Développement Rural de 561.121,13€ TVAC et une part communale de 271.621,40€ TVAC.
Etats d'avancement physique du projet :			Date :	
Désignation de l'auteur de projet :			4 août 2014	
Approbation de l'avant-projet par l'A.C.			1 ^{er} décembre 2014	
Approbation de l'avant-projet par la R.W			15 mai 2015	
Approbation du projet par l'A.C.			22 juin 2015	
Approbation du projet par le Ministre			31 mai 2016	
Adjudication :				
Décision d'attribution du marché			20 février 2017	
Approbation de l'attribution du marché par le Ministre			1 juin 2017	
Début des travaux			4 septembre 2017 : début effective du chantier	
Réception provisoire			5 février 2020	
Décompte final			30 mars 2020	
Réception définitive				
Etat d'avancement financier du projet :			Montant :	
Montant conventionné à 100%			Selon la convention : 561.121,13 €	
Montant du subside développement rural			Montant de l'ensemble des déclarations de créance adressée au DR jusque fin 2019 : 656.077,74€	
Montants cumulés payés à l'auteur de projet et à l'entrepreneur			Montant cumulés payés à l'auteur de projet et à l'entrepreneur jusque fin 2020 : 922.500,91€ TVAC	

¹ Programme wallon de développement rural 2007-2013 : uniquement les ateliers ruraux dans le cadre de la mesure 321 microentreprises

Année de la convention	Type de programme (biffer les mentions inutiles)	Intitulé du projet	Objectif du projet	Montant du subside
Convention faisabilité 2015 (signée le 11 avril 2016) Convention-réalisation 2017 (signée le 22 mars 2018)	PCDR classique couplé à un Agenda 21 Local PwDR 2007-20013 ²	Réseau de chaleur	Mise en place d'un réseau de chaleur sur chaufferie bois-énergie pour les bâtiments communaux au centre d'Ohey (phase1) et valorisation des ressources locales, extension à des privés (phase 2)	Le coût global est estimé à 1.437.544,04 € TVAC. Le montant global estimé de la subvention Développement Rural est de 652.100,05 € TVAC et une part communale de 785.443,99 € TVAC.
Etats d'avancement physique du projet :			Date :	
Désignation de l'auteur de projet :			30 décembre 2009 + Avenant 1 prenant en compte les exigences du Développement Rural en date du 23 mai 2016	
Approbation de l'avant-projet par l'A.C.			13 février 2017	
Approbation de l'avant-projet par la R.W			10 mars 2017	
Approbation du projet par l'A.C.			26 octobre 2017	
Approbation du projet par le Ministre			22 mars 2018	
Adjudication :				
Décision d'attribution du marché			14 juin 2021	
Approbation de l'attribution du marché par le Ministre			23 décembre 2022	
Début des travaux			2 octobre 2023	
Réception provisoire				
Décompte final				
Réception définitive				
Etat d'avancement financier du projet :			Montant :	
Montant conventionné à 100%			Selon la convention : 652.100,05 € TVAC	
Montant du subside développement rural			Pas encore de déclaration de créance adressée au SPW	
Montants cumulés payés à l'entrepreneur			Montant cumulés payés à l'auteur de projet depuis la signature de la convention jusque fin 2022 : 27.188,86 € TVAC	

Pas encore de déclaration de créance adressée au SPW

² Programme wallon de développement rural 2007-2013 : uniquement les ateliers ruraux dans le cadre de la mesure 321 microentreprises

Année de la convention	Type de programme (biffer les mentions inutiles)	Intitulé du projet	Objectif du projet	Montant du subside
Convention-exécution transcommunale 2016 (signée le 07/12/2016)	PCDR classique couplé à un Agenda 21 Local PwDR 2007-20013 ³	VICIGAL	Fiche projet intercommunale Gesves-Ohey-Assesse-Yvoir : création d'une voie verte au cœur du Condroz namurois » Convention-exécution transcommunale	Le coût global du projet transcommunal est estimé à 5.917.863,92 €. Le coût de la partie du projet se rapportant à la commune d'Ohey est estimé à 1.490.927€
Etats d'avancement physique du projet :			Date :	
Désignation de l'auteur de projet :			31 mai 2017	
Approbation de l'avant-projet par l'A.C.			3 juin 2019	
Approbation de l'avant-projet par la R.W			9 août 2019	
Approbation du projet par l'A.C.			12 juillet 2021	
Approbation du projet par le Ministre			11 mars 2022	
Adjudication :				
Décision d'attribution du marché			23 décembre 2022	
Approbation de l'attribution du marché par le Ministre			20 février 2023	
Début des travaux			12 juin 2023	
Réception provisoire				
Décompte final				
Réception définitive				
Etat d'avancement financier du projet :			Montant :	
Montant conventionné à 100%			Selon la convention : 681.852,64 € TVAC	
Montant du subside développement rural			Pas encore de déclaration de créance adressée au SPW	
Montants cumulés payés à l'entrepreneur			Montant cumulés payés à l'auteur de projet +(les frais annexes) depuis la signature de la convention jusque fin 2022 : 59.371,59€	

³

Programme wallon de développement rural 2007-2013 : uniquement les ateliers ruraux dans le cadre de la mesure 321 microentreprises

Année de la convention	Type de programme (biffer les mentions inutiles)	Intitulé du projet	Objectif du projet	Montant du subside
Convention-faisabilité 2018 (signée le 3 juillet 2018) Convention-réalisation 2022 (signée le 19 décembre 2022)	PCDR classique couplé à un Agenda 21 Local PwDR 2007-20013 ⁴	Acquisition et aménagement de logements, d'un atelier rural et d'un espace multi- services à Ohey	Ce projet a pour objectif de développer la cohésion sociale et l'amélioration de l'offre de services spécifiques au centre d'Ohey, en favorisant dans ces lieux : - le logement de personnes pour lesquels l'accès à un logement est problématique (PMR et logement tremplin), - le développement d'un atelier rural, les échanges et la solidarité au sein d'un espace multi-services polyvalent et modulable.	Le coût global est estimé à 3.092.579,73 € avec une part de subside du Développement Rural de 1.297.145,76 €. TVAC et une part communale de 1.595 433,97€ TVAC.
Etats d'avancement physique du projet :			Date :	
Désignation de l'auteur de projet :			7 janvier 2019	
Approbation de l'avant-projet par l'A.C.			26 août 2019	
Approbation de l'avant-projet par la R. W			Oui	
Approbation du projet par l'A.C.			24 novembre 2022	
Approbation du projet par le Ministre			19 décembre 2022	
Adjudication :				
Décision d'attribution du marché			14 août 2023	
Approbation de l'attribution du marché par le Ministre			3 novembre 2023	
Début des travaux				
Réception provisoire				
Décompte final				
Réception définitive				
Etat d'avancement financier du projet :			Montant :	
Montant conventionné à 100%			Selon convention : de 1.297.145,76 €. TVAC	
Montant du subside développement rural			Montant de l'ensemble des déclarations de créance adressée au DR jusque fin 2019 : 82.141,18€ (acquisition bâtiment)	
Montants cumulés payés à l'entrepreneur			Montant cumulés payés à l'auteur de projet (+ dépollution) depuis la signature de la convention jusque fin 2022 : 208.749,05€	

⁴

Programme wallon de développement rural 2007-2013 : uniquement les ateliers ruraux dans le cadre de la mesure 321 microentreprises

Année de la convention	Type de programme (biffer les mentions inutiles)	Intitulé du projet	Objectif du projet	Montant du subside
Convention-faisabilité 2019 (signée le 27 août 2019)	PCDR classique couplé à un Agenda 21 Local PwDR 2007-2013 ⁵	Aménagement d'un espace de convivialité au centre du village d'Evelette et d'un cheminement reliant le quartier des « Comognes » au cœur du village	Aménagement d'un lieu de rencontre polyvalent au cœur de village, un espace vert « esthétique » et favorable aux usagers lents. Ce projet renforcera la convivialité et la qualité du cadre de vie des habitants par une utilisation harmonieuse et respectueuse de l'espace public.	Le coût global est estimé à 908.344,30 €. Le montant global estimé de la subvention est de 504.172,16 €.
		Etats d'avancement physique du projet :		Date :
		Désignation de l'auteur de projet :		15 juillet 2019
		Approbation de l'avant-projet par l'A.C.		
		Approbation de l'avant-projet par la R.W		
		Approbation du projet par l'A.C.		
		Approbation du projet par le Ministre		
		Adjudication :		
		Décision d'attribution du marché		
		Approbation de l'attribution du marché par le Ministre		
		Début des travaux		
		Réception provisoire		
		Décompte final		
		Réception définitive		
		Etat d'avancement financier du projet :		Montant :
		Montant conventionné à 100%		Selon convention : 504.172,16 €.
		Montant du subside développement rural		
		Montants cumulés payés à l'entrepreneur		Montant cumulés payés à l'auteur de projet depuis la signature de la convention +(esquisse) jusque fin 2022 : 18.278,81€

⁵

Programme wallon de développement rural 2007-2013 : uniquement les ateliers ruraux dans le cadre de la mesure 321 microentreprises

ANNEXE 3 : Tableau rapport comptable et fonctionnement d'un projet terminé (décompte final < 10 ans).

Projet d'aménagement de cœur de village d'Evelette :

Situation du patrimoine acquis/rénové : propriété communale dont la gestion sera confiée à une association créée dans ce but. Actuellement la convention de prise en gestion à titre précaire par l'asbl Isbanette a été approuvée par le Conseil communal du 23 septembre 2021. En octobre 2022, l'asbl occupe le bâtiment à titre gratuit mais en prend les consommations d'eau, électricité... à charge.

Année de la convention	Type de programme (biffer les mentions inutiles)	Intitulé du projet	Objectif du projet	Décompte final	
				Montant	Date approbation
Année 2016	PCDR Classique	Aménagement global du site situé au cœur du village d'Evelette	Rénovation et réaffectation de la salle Isbanette et de la Tourette en maison de village et aménagement de la petite place, « le Coin des Macrales » en espace intergénérationnel de rencontre et de loisirs	Travaux 22.500,91 euros	30/03/2020
Etat du patrimoine :					
Le bien est-il toujours propriété communale ?				Oui	Non
Si non, merci de répondre aux questions ci-dessous					
Date d'approbation ou de demande d'approbation par le Ministre de l'acte de vente					
Montant de la vente					
Modalités de réaffectation du montant de la vente					
Le bien est-il loué ?				Oui	Non
Si le patrimoine est loué à des tiers et fait donc l'objet d'une cession des droits immobiliers, merci de répondre aux questions ci-après. Également, il est nécessaire de joindre un extrait de la comptabilité communale relative au patrimoine en question.					
Date d'approbation de la convention de location par le Ministre (article 3 de la convention)			Néant		
Recettes générées par l'exploitation du patrimoine		Type :	Montant annuel		/

	Type :	Montant annuel	/
Charges liées à l'exploitation du patrimoine	Type :	Montant annuel	/
	Type :	Montant annuel	/
	Type :	Montant annuel	/
	Type :	Montant annuel	/
Bénéfices = recettes moins charges			
Fonctionnement du projet et utilisation du bien			
Description des types d'activités menées dans le cadre du projet	La Maison de village est gérée par une asbl indépendante de la Commune, l'asbl Isbanette, tout en étant toujours propriété communale. Le bâtiment est mis gratuitement à disposition de l'asbl qui le loue à des tiers pour des organisations telles que des mariages, communions, enterrement, Saint-Nicolas, marche ADEPS, etc.		
Impact des activités sur emploi	Emplois liés à la location de la maison de village : nettoyage, traiteur, dj etc...		

ANNEXE 4 : Rapport de la commission locale de développement rural et comptes-rendus.

Le bilan complet de la CLDR se trouve ci-après.

Année de l'installation de la CLDR	Année d'approbation du Règlement d'ordre intérieur	Dernière date de la modification de composition de la CLDR ⁶	Dernière date de modification du Règlement d'ordre intérieur ⁷
2010	2010	30.03.2023	29/06/2021 (passage au conseil communal le 23/09)
Date des réunions de CLDR et Groupes de Travail durant l'année écoulée ⁸	16 février (CLDR)	Trois démissions ont été actées durant l'année Nombre de présents	15 présents ; 06 excusés
	07 mars (CLDR)		13 présents ; 11 excusés
	25 avril (CLDR)		10 présents ; 14 excusés
	18 décembre (CLDR)		13 présents ; 08 excusés
	21 février (GT Biodiversité)		9 présents ; 0 excusé
	16 mai (GT Biodiversité)		7 présents ; 6 excusés
	7 novembre (GT Biodiversité)		6 présents ; 4 excusés
	12 septembre (GT sécurité Routière)		3 présents
Propositions de projets à entreprendre			
Numéro fiche-projet	Ne s'applique pas		
Intitulé du projet			
Priorité du projet			
Calendrier d'exécution			

Réflexion sur l'opération de développement rural

2023 a marqué la dernière année de validité du PCDR de OHEY qui désire par ailleurs se lancer le plus rapidement possible dans une nouvelle opération de développement rural. Dans cette optique, elle a sollicité et obtenu l'accompagnement de la Fondation Rurale de Wallonie pour l'année 2024.

⁶ Merci de joindre en annexe la délibération du conseil communal approuvant la modification de la composition de la CLDR (si changement <50% pendant l'année écoulée). Dans le cas d'un changement de composition de plus de 50%, merci d'utiliser le formulaire 3 disponible sur le guichet des pouvoirs locaux.

⁷ Merci de joindre en annexe le ROI approuvé accompagné de la délibération du conseil communal (si changement pendant l'année écoulée).

⁸ Merci de joindre en annexe les PV des réunions de la CLDR et GT. Si moins de 4 réunions ont été organisées sur l'année, merci de fournir une justification.

Cela n'a pas empêché la CLDR d'être dynamique.

- Cette année a été rythmée par la mise en place d'un budget participatif qui a mobilisé les membres de la CLDR au cours de trois des quatre réunions annuelles. Trois lauréats ont reçu une enveloppe et deux de ces projets ont été finalisés au cours de la même année.
- Les réunions planifiées au cours de l'année ont également permis aux membres de la CLDR de prendre connaissance de l'avancement des projets réalisés par les deux groupes de travail encore actif sur le territoire d'Ohey à savoir le GT « BiodiverCité » et le GT « sécurité routière ».
- L'avancement de plusieurs projets importants. Citons principalement :
 - o Mise en place d'un réseau chaleur : l'ordre de débiter les travaux a été donné au mois de septembre. Plusieurs phases de réalisation ont été programmées.
 - o La mise en œuvre de la Maison Multiservices : le rapport d'attribution a été validé par les instances régionales au mois d'Octobre. Le début des travaux est programmé en mars 2024.
 - o La mise en œuvre de plusieurs projets dans le cadre de l'appel « BiodiverCité » 2022 et réponse à l'édition 2023 (six projets ont été soutenus)
 - o La mise en œuvre du VICIGAL : les travaux ont été entamés dans le premier tronçon, les suivants devraient être finalisés en début 2024.
 - o Bien que le dossier soit devenu un projet « cœur de Village », l'aménagement du centre d'Evelette a fait l'objet de plusieurs réunions avec les instances régionales. Le dossier étant finalisé, l'appel d'offres a été organisé en novembre. Les travaux pourraient être lancés au
 - o Le site Internet (www.developpementruralohey.info) a été tenu à jour au cours de l'année.

Réunion du 16 février 2023

Cette première réunion annuelle avait pour vocation de faire le bilan de l'avancement des projets conventionnés en développement rural au cours de l'année écoulée.

Les membres ont également l'occasion de prendre connaissance de l'avancement des travaux menés par les différents groupes de travail actifs au sein de la commune. Il est à souligner à ce sujet que le GT « charte de convivialité » s'est clôturé par la distribution du document « Vivre Harmonieusement la ruralité » sous forme de toute-boîte sur l'ensemble de l'entité ainsi que sur l'ensemble des communes ayant pris part au projet.

Les membres ont enfin remis un avis sur le programme de travail de l'année en cours bien que le PCDR ne soit plus actif.

Réunion du 07 mars 2023

Cette seconde réunion avait pour vocation, entre autres, de sélectionner les projets éligibles pour le budget participatif. Après un bref rappel des critères de sélection, les membres de la CLDR ont analysé chaque projet et ont eu l'occasion de discuter de la recevabilité ou non des huit projets qui leur avait été soumis.

Les membres de la CLDR ont considéré que 7 des projets pouvaient être soumis au vote des citoyens.

Les membres ont enfin été informés du rôle qu'ils avaient à jouer dans les prochaines séquences de la procédure budget participatif et ont été encouragés à jouer le rôle de relais auprès de la population.

Réunion du 25 avril 2023

Les membres ont eu l'occasion de prendre connaissance en primeur des lauréats du budget participatif et de valider leurs élections conformément au ROI.

Cette réunion fût également l'occasion pour les membres de prendre connaissance de l'avancement des projets conventionnés comme le VICIGAL, le réseau de Chaleur ou la maison Céline Pierre.

Réunion du 18 décembre 2023

Les membres ont eu l'occasion de prendre connaissance de l'avancement des projets conventionnés et du résultat de la première rencontre du GT « Sécurité routière » (ce dernier entrera dans une phase plus pratique dans un second temps avec le soutien des membres de CLDR, de la CCATM et des citoyens concernés). Ils ont également été informés des réalisations du groupe de travail BiodiverCité qui a mis en œuvre l'ensemble des 6 projets de 2022

Dans un second temps, un moment plus convivial a permis aux personnes qui se connaissent un peu moins de faire connaissance et de discuter autour d'un repas.

Réunion du 21 février (GT Biodiversité)

Les membres du groupe de travail se sont réunis une première fois en 2023 pour faire le point sur les projets menés durant les années précédentes.

Cette réunion fût également l'occasion de lancer des idées pour répondre à l'appel à projets BiodiverCité avec la poursuite d'anciens projets (comme le potager collectif) ou de nouvelles actions favorisant la biodiversité.

Réunion du 16 mai (GT Biodiversité)

Au-delà de la prise de connaissance de l'avancement des projets déjà initiés, cette réunion a permis aux membres d'entériner les 7 projets soumis par la commune dans le cadre de l'appel à projets biodiversité 2023.

Réunion du 7 novembre (GT Biodiversité)

Cette réunion du groupe de travail avait pour ambition de préparer la journée de distribution dans le cadre de la semaine de l'arbre.

Les membres étaient invités à se répartir les rôles afin que cette distribution puisse être organisée de la meilleure manière qui soit (ce qui fût le cas par ailleurs et la commune a déjà eu l'occasion de remercier chaleureusement les membres présents).

Réunion du 12 septembre (GT Sécurité routière)

En début d'année 2023, les membres de la CLDR et le collège s'étaient positionnés pour relancer un groupe de travail consacré à la sécurité routière (la dernière réunion de l'ancienne mouture datait de 2018). Ce fût chose faite en septembre.

Malgré un succès discret, cette réunion a été l'occasion de prendre connaissance de nombreuses informations sur la prévention routière telle qu'organisé par la Zone de police des arches et de fixer les balises

Les prochaines réunions seront consacrées à de l'analyse plus concrètes de rues à Haillot.



Compte-rendu réunion de la CLDR du 16/02/23

Présents :

Miguëlle LEBRUN, Jean DEMEURE, Marie-France LATINE, Kataryna VANTIGHEM, Siobhan SANDERSON, Marie-Aude GOFFIN, Nicolas TRIOLET, Benjamin MAHY, Françoise ANSAY, David DEGEIMBRE, Didier HELLIN, Adrien VOISIN, Mathilde LECHAT, Jacqueline MASSON, Jean-Pol SOMVILLE.

Excusés : Christophe GILON, Sabrina HOLODILINE, Stephan VIS, Marie-Thérèse MEYFROIDT, Charles de QUIRINI, Pierre HALLEUX

- Pour le collège : Rosette KALLEN, échevine en charge du développement rural.
- Pour la FRW : Aurélien DETHIER, agent de développement.
- Pour la commune : Ruth OOSTERHOF, agente relais en charge du PCDR.

1. Introduction

En introduction de la réunion, la FRW rappelle le cadre de la réunion « comité d'accompagnement » du budget participatif.

Il ne s'agit en aucun cas de voter pour ou contre un projet mais bien de déterminer si les projets peuvent passer à la phase de vote pour les citoyennes et les citoyens au regard des critères qui ont été établis et qui se trouvent dans la grille annexée.

Pour une question d'éthique, elle rappelle également que les membres de la CLDR qui sont concernés directement (signataires d'un projet citoyen, porteur au nom d'une ASBL, membre du CA d'une association) par un projet sont appelés à se retirer le temps de l'analyse de leur dossier.

2. Les critères de sélection

L'ensemble des projets répondent à plusieurs critères « objectifs » qui sont présentés par la FRW. Ces derniers ne doivent pas faire l'objet d'une discussion.

Tous les candidats :

- Ont remis leur dossier dans les temps.
- Disposent du nombre de signature suffisant ou d'un PV de réunion de l'assemblée générale dans le cas d'une ASBL
- Ont sélectionnés la façon dont sera réalisé le projet (dans le cas des ASBL).
- Ont définis un espace public ou accessible facilement au public.
- Ont proposé un budget qui ne dépasse pas celui alloué (ou ont proposé une seconde source de financement).
- Ont signalé la manière dont le projet s'articule avec les objectifs mentionnés dans le PCDR.

Pour ce dernier point cependant, la FRW a repris l'argumentaire des porteurs de projets afin que les membres puissent se faire une idée plus précise

3. Discussion et définition.

Avant d'entrer dans la phase de présentation des projets, la FRW propose de définir un cadre pour les trois derniers critères de recevabilité :

- Intérêt général : les membres s'accordent pour définir l'intérêt général en opposition aux intérêts particuliers. Les projets devront donc bénéficier au plus grand nombre de citoyens.
- Durabilité : les membres présents s'accordent sur le fait que la durabilité doit s'analyser au prisme de la résistance au temps mais aussi des critères « développement durable » tels que définis par le SPW à savoir une action positive sur les volets sociaux, économiques et environnementaux.
- Faisabilité du projet : les membres s'accordent sur le fait que les projets sont considérés comme faisables dès l'instant où ils présentent un budget basé sur des devis.

La FRW rappelle à chacun et à chacune qu'ils devront prendre en compte tous les critères pour tous les projets.

4. Résultats et analyse.

Après discussion, les membres réunis ont considéré les projets suivants comme recevables :

1. **Mobilité dans le cœur de village de JALLET (association des habitants)**
2. **Matériel pour construire des chalets en bois – Ohey Event.**
3. **Rénovation du rucher partagé (par l'association de fait des amis du Rucher).**
4. **Des pavés à graver pour l'Ecole d'Evelette (association de parents)**
5. **Des chaises pour la salle des fêtes de Jallet (association de fait)**
6. **Achat d'une Tonnelle pour l'organisation des événements (jeunesse de Jallet)**
7. **Achat de matériel de réception pour la Salle Isbanette (comité de la salle).**

Pour ces trois derniers projets, leur attention sera portée sur l'importance de mettre le matériel acquis à disposition du grand public (dans la mesure du possible). Une convention est envisagée.

Concernant le projet **Sécurité et mobilité dans le village dans le hameau de Filée (association de fait)**, les membres considèrent que ce projet ne respecte pas les critères suivants :

- Intérêt général : vu la présentation du projet, il semble que le projet ait une portée limitée.
- Durabilité : une réflexion est en cours à la commune concernant la mobilité dans le village de Filée. Il serait donc contreproductif d'utiliser les deniers publics pour ce projet alors que des travaux sont envisagés à court et à moyen terme.

Les porteurs de projets seront toutes et tous informés de la décision du comité d'accompagnement via la commune.

5. Prochaines étapes.

Les porteurs de projets ainsi que le collège seront informés de la décision du comité de sélection (il est à noter que cette dernière est sans appel).

La phase de vote :

Cette phase débutera le **premier mars pour se clôturer le 30 avril**. Ce délai permettra aux porteurs de communiquer et de mobiliser les citoyens autour de leur projet respectif.

- Les membres de la CLDR composant le comité de sélection seront dirigés vers une page à part étant entendu qu'ils représentent 40% du vote total. Il est demandé aux membres de confirmer leur adresse mail auprès de l'administration.

La FRW attire l'attention des membres sur la responsabilité qui leur incombe à ce sujet car ils sont le garant d'une vue transversale. S'ils pensent qu'un projet risque de ne pas être porté par la population faute de moyen de mobilisation de la part du porteur, ils sont invités à voter pour ledit projet en priorité.

- Les citoyens et les citoyennes seront appelés à voter sur le site de la plateforme participative de la FRW : <https://participation.frw.be/fr-BE/projects/bp-ohey/4>.

Q : Est-il possible de voter plusieurs fois sur plateforme ?

R : C'est techniquement possible mais des alertes sont mises en place sur le site pour le cas d'anomalies (plusieurs fois la même adresse, plusieurs fois les mêmes noms, etc.)

Des votes « papier » seront mis à disposition des citoyens qui le voudront. La commune n'a pas encore arrêté l'ensemble des modalités à ce sujet. Elle reviendra rapidement vers les porteurs et les membres de la CLDR. L'EPN pourra également être un point d'entrée sur le site de plateforme participative.

La FRW présente succinctement le fonctionnement du vote. Il s'agit en effet de composer « un panier » en fonction du montant alloué soit 15.000 euros. Il n'est pas possible de dépasser ce montant pour aller à l'étape suivante. Il est par contre possible de ne pas atteindre le plafond (et de ne sélectionner qu'un seul projet par exemple).

Sélection des lauréats :

Une fois la phase de vote clôturée, les résultats seront présentés au comité d'accompagnement qui validera les lauréats. Le règlement prévoit que les trois premiers seront d'office sélectionnés. Si ces trois projets ne consomment pas toute l'enveloppe, un quatrième lauréat pourra être sélectionnés pour peu que ce projet ne dépasse pas le montant total.



Compte-Rendu de la réunion de la CLDR

Le 7 mars 2023

Participants

Pour la commune : R. KALLEN, R. OOSTERHOF, M. LAMBOTTE, T. GILLET

Pour la FRW : A. DETHIER & C. PERIN DE JACO

Pour la CLDR : F. ANSAY, D. DEGEIMBRE, J. DEMEURE, M-A. GOFFIN, S. HOLODILINE, P. LHOAS, K. VANTIGHEM, S. SANDERSON, C. HOUART, Y. LECOMTE, C. MOYERSON

Invités : S. PIERRE, Marjorie LEBRUN, M. LAMBERT, I. CATTAREGIA, S. GILLES, O. MUSSEN

Excusés : D. HELLIN, J. MASSON, F. DEBATTY, N. TRIOLET, C. GILON, P. HALLEUX, Miguella LEBRUN, B. MAHY, M. LECHAT, A. VOISIN, M-F. LATINE

Ordre du jour

1. Approbation du compte-rendu de la réunion du 13 décembre 2022.
2. Bilan de l'année 2022
 - Etat d'avancement des projets.
 - Retour sur le travail des GT.
3. Programmation 2023
 - Nouveaux projets (hors conventions).
 - Programme de travail des GT.
4. Nouvelle ODR
5. Divers

Approbation du compte-rendu de la réunion du 13 décembre 2022.

Le compte-rendu est approuvé sous réserve de vérifier que le pourcentage du vote de la CLDR dans le cadre du Budget Participatif est bien renseigné à 40% et non 50%.⁹

⁹ Ndlr. Après vérification, il était bien spécifié que le vote de la CLDR compte pour 40%.

2. Bilan de l'année 2022

La CLDR s'est réunie quatre fois durant l'année 2022 :



Au sujet de l'atelier lecture de paysage, la commune a demandé à Corentin FONTAINE du GAL un travail axé sur les villages de Jallet, Evelette, Haillot et Ohey. Les ateliers se dérouleront en petit groupe avec les membres intéressés. Des précisions seront apportées lors de la prochaine CLDR.

Etat d'avancement des projets

- Le projet d'aménagement de la **salle Isbanette** à Evelette a été financé.
- Le chantier de la **Maison Céline Pierre**, maison multiservices, va bientôt débuter. L'appel d'offres est lancé et des visites d'entreprises sont programmées. Pour visualiser le projet → <https://www.youtube.com/watch?v=Wj49dqlvN4Q>

Questions/réponses

Le projet a-t-il été revu à la baisse au niveau du budget ?

Non, le projet est resté comme prévu initialement excepté pour l'arbre connecté.

Quelle sera la durée des travaux ?

Environ quatre ans mais c'est difficile à déterminer tant que les travaux n'ont pas commencé. Un planning sera communiqué aux membres de la CLDR en temps voulu.

- L'aménagement d'un **espace de convivialité à Evelette** va être financé par l'appel à projets « Cœur de village » à hauteur de 369 600€. Un avant-projet a été présenté au SPW. Concernant le contenu du projet, il s'agit d'une parcelle qui a été acquise par la commune pour y installer un parking qui profitera à la salle Isbanette, un espace barbecue, une aire de jeux ainsi qu'une aire multisports.

Le cheminement piéton initialement prévu dans la fiche projet PCDR est momentanément suspendu car il ne pourra pas être subventionné en développement rural. Malgré le subside octroyé, la commune doit chercher entre 160 000€ et 200 000€ pour terminer le projet. Ce projet pourra néanmoins être introduit dans la nouvelle Opération de Développement Rural (ODR).

- Le marché a été octroyé à l'entreprise *CORETEC Energy* pour la mise en place d'un **réseau de chaleur**. Les travaux débuteront prochainement. La commune recherche un coordinateur de chantier. Pour rappel, le but est de chauffer 14 bâtiments publics avec une même chaudière à plaquettes. L'ASBL *Clé Bois*, coordonnée par le GAL, valorise et transforme les déchets de bois. Il s'agit donc d'un circuit court qui favorise le recyclage.

Questions/réponses

Quand les travaux vont-ils débuter ?

Dans la mesure du possible avant les congés du bâtiment. La chaudière devrait être fonctionnelle fin 2023 ou début 2024.

Qui va s'occuper de l'entretien ?

C'est une entreprise extérieure qui va gérer les entretiens mais un membre du personnel va être formé pour le suivi.

Un séchoir est-il prévu ?

Oui, un séchoir est prévu pour les plaquettes.

Retour sur le travail des Groupes de Travail (GT).

- Le **GT BiodiverCité** s'est réuni 4 fois en 2022 pour introduire et suivre des projets dans le cadre de l'appel à projets BiodiverCité (un subside de 10 000€ pour des actions et 2000 euros pour la semaine de l'arbre peut être sollicité).
Quelques exemples d'actions : école du dehors, éco pâturage, panneaux didactiques, potager didactique, distribution de plants, plantation de haies avec l'aide des scouts, etc.

Questions/réponses

Comment soumettre ses idées ?

Tout citoyen ou membre de la CLDR qui souhaite soumettre une idée peut contacter R. OOSTERHOF pour se renseigner sur l'éligibilité de son projet. Le mieux étant de participer aux réunions du GT qui sont ouvertes au public.

Est-il prévu de faire la promotion de cet appel auprès des citoyens ?

Oui et ils pourront rejoindre le GT s'ils le souhaitent puisque c'est ouvert au public.

- Le **GT charte** s'est réuni 3 fois en 2022 pour finaliser la charte intitulée « vivre harmonieusement la ruralité ». La présentation de la version finale s'est déroulée en octobre 2022 à l'occasion des apéros ruraux à Ohey. L'initiative vient de la commune mais le projet a suscité l'intérêt des communes voisines contactées par les GAL. Dans le courant du mois de mars, la charte sera diffusée en toute boîte chez les habitants de 7 communes. Elle est téléchargeable sur le site de la FRW via la page : <https://www.frw.be/actualites.html>

Les membres de la CLDR valident le bilan de l'année 2022 tel que présenté.

Programmation 2023

Des actions sont déjà programmées pour cette année 2023 :

- Une consultation des citoyens de Goesnes est programmée pour **l'aménagement autour du pilori**. Etant donné qu'il s'agit d'un espace classé, l'aval de l'AWaP est nécessaire et les démarches administratives sont conséquentes.
- Il est prévu une **évaluation de fin de programme du PCDR** par la CLDR. Il s'agit de passer en revue les projets et de dresser un bilan sous forme d'auto-évaluation.
- Le **Budget Participatif** a été lancé en novembre 2022 et entre en phase de vote (du 1/03 au 15/04). Les membres sont invités à diffuser l'information : le bulletin de vote est disponible en version papier au Service Population. Il est possible de voter en ligne via <https://participation.frw.be/fr-BE/projects/bp-ohey>. Pour voter il faut habiter la commune d'Ohey et avoir au moins 16ans.

Les porteurs assurent la promotion de leur projet. Les lauréats seront désignés en mai (3 ou 4 lauréats en fonction du budget).

Questions/réponses

Est-il obligatoire de renseigner son adresse mail sur le bulletin de vote ?

Il n'est pas obligatoire de renseigner son adresse mail sur le format papier. Il suffit du nom, prénom et une signature. Un membre fait remarquer qu'il n'y a pas d'espace prévu pour inviter à signer sur le document. La FRW s'occupe de la correction. Par contre pour voter sur la plateforme il est nécessaire de s'inscrire avec une adresse mail.

Comment sont contrôlés les bulletins de vote pour s'assurer que les conditions sont bien respectées ?

Il n'est malheureusement pas possible de contrôler l'âge et l'origine des participants : le système est basé sur la confiance. L'inscription sur la plateforme nécessite l'encodage d'une adresse postale et les anomalies font l'objet d'une alerte (par exemple : plusieurs fois la même adresse, de très nombreux votes effectués en peu de temps, etc).

Thématiques à aborder et Groupes de travail

- Le **GT BiodiverCité** est maintenu en 2023 notamment pour répondre à l'appel à projets.
- Certains membres proposent la mise en place d'un **GT gestion de l'eau** pour amener la réflexion d'une part sur les risques d'écoulements et d'autre part sur la distribution ainsi que sur la gestion des excès et des déficits. Cette thématique a été proposée en 2022 à la suite des inondations.

Sur base des discussions (notamment sur la manière dont la gestion de l'eau a un impact sur l'aménagement du territoire), il est suggéré d'organiser une session de l'atelier lecture de paysage à Jallet en lien avec la gestion de l'eau. Une demande sera envoyée à C. FONTAINE.

- M. LAMBOTTE (échevine de la mobilité) et T. GILLET (Conseiller en Mobilité) soumettent aux membres la remise en place d'un **GT sécurité routière**. Le mandat de ce groupe de travail serait d'identifier les points noirs réellement rencontrés sur le terrain, de définir les usagers principaux des voiries concernées et de collecter les ressentis des riverains. En cas de relance du GT, la première réunion fixera le cadre théorique tandis que les suivantes cibleront une ou deux rues par réunion.

Questions/réponses

Quelle serait la fréquence de ces réunions ?

En fonction de la disponibilité de T. GILLET environ tous les 3 à 6 mois. Malgré des réunions espacées, le travail sur l'amélioration de la mobilité se poursuit par ailleurs et les membres de la CLDR qui sont intéressés seront informés de l'avancement des dossiers. Les membres d'un GT au même titre que la CLDR émettent des avis et certaines contraintes doivent nécessairement être prises en compte comme le respect des législations en vigueur en matière de mobilité.

Quel serait le champ d'action des membres du GT ?

L'avis qui sera remis ne conduira pas automatiquement à des subventions ou à la mise en place des aménagements demandés. Cependant, le fait de disposer de ces avis permettra à la commune d'argumenter auprès du SPW qui, en fonction de l'enveloppe dont elle dispose pour rénover les voiries, détermine les tronçons à réfectionner ou à aménager.

Les membres de la CLDR marquent leur accord pour la relance du GT sécurité routière. Un appel à candidatures sera prochainement lancé dans l'objectif de représenter l'ensemble des villages. Les réunions d'un GT sont ouvertes au public.

Au cours l'année 2023, les membres se positionnent pour aborder les thématiques suivantes :

- Un membre aborde l'idée de réaliser une soirée d'information sur le **covoiturage**.
- Un membre évoque les **espaces publics** : un GT sur cette thématique permettrait de réfléchir à l'aménagement d'un espace en amont pour avoir des projets « prêts à l'emploi » pour un futur appel à projets ou la prochaine ODR. La FRW rappelle qu'elle dispose d'un service compétent dans l'analyse d'un espace public : l'ATEPA. Il va se renseigner pour organiser une présentation lors d'une prochaine CLDR ou bien être formé pour répondre à la demande. Il rappelle également que lors d'une nouvelle ODR, la phase d'élaboration permet d'aller à la rencontre des citoyens et des acteurs locaux notamment en organisant des tables rondes autour de thématiques.
- Plusieurs membres invités demandent dans quelle mesure il est possible de discuter de la relance d'un comité de gestion de salle à la manière du processus à l'œuvre à Evelette.

Il est suggéré de prendre contact avec les personnes qui ont porté ce projet (Pierre HALLEUX est membre de la CLDR et participe au comité de gestion de la salle ISBANETTE par exemple).

Il est également proposé d'éventuellement consacrer une des réunions de la CLDR à la vie associative de l'entité. Cela permettrait notamment des échanges entre les personnes concernées.

Nouvelle Opération de Développement Rural

La commune annonce que la Ministre a donné son accord pour lancer une nouvelle ODR en 2024 accompagnée par la FRW. Elle rappelle que l'évaluation de fin PCDR qui se déroulera cette année permettra de définir les projets à relancer ou abandonner pour l'ODR. Il précise que la priorité pourra être revue (un projet du lot 3 de l'ancienne ODR pourrait se retrouver en lot 1 pour la suivante).

Durant la période des élections, les règles de prudence s'appliquent. Il n'est pas possible d'initier de nouvelles

Pour connaître les étapes d'une ODR, les membres sont invités à visiter le site du développement rural → <https://www.developpementruralohey.info/lodr-cest-quoi.html>

Questions/réponses

Comment se déroulent les consultations citoyennes ?

Au cours de la mise en place d'une ODR, il est obligatoire d'organiser au moins une soirée par village. Des tables rondes et des consultations thématiques peuvent également être organisées si cela s'avère pertinent (exemples : réseau de santé, petite enfance, seniors, etc.).

La consultation des enfants est également obligatoire, un tour des écoles pourrait être prévu à cet effet.

Quel est le délai pour déposer une fiche-projet ?

Le processus qui conduit à la rédaction des fiches projets peut varier. Il faut néanmoins réaliser le diagnostic, les consultations citoyennes, le diagnostic partagé et la stratégie avant de passer à la phase « projets ». Cela peut prendre environ 30 mois.

Divers

L'objet de la prochaine réunion de la CLDR sera le vote du Budget Participatif après le 30 avril.



Compte-Rendu de la réunion de la CLDR de Ohey

Le 25 avril 2023

Participants

Pour le collège : R. KALLEN,
Pour la commune : R. OOSTERHOF

Pour la FRW : A. DETHIER & C. PERIN DE JACO

Pour la CLDR : D. DEGEIMBRE, M-A. GOFFIN, C. HOUART, B. MAHY, J. MASSON, S. SANDERSON, N. TRIOLET, K. VANTIGHEM

Excusés : F. DEBATTY, J. DEMEURE, C. DE QUIRINI, C. GILON, R. GUNS, D. HELLIN, S. HOLODILINE, M-F. LATINE, Miguëlle LEBRUN, P. LHOAS, V. LEEMANS, J-P SOMVILLE, M. LECHAT, A. VOISIN

Ordre du jour

1. Approbation du compte-rendu de la réunion du 7 mars 2023.
2. Présentation des lauréats du budget participatif.
3. Avancement des projets en convention DR.
4. Programme des groupes de travail.
5. Divers

Approbation du compte-rendu de la réunion du 7 mars 2023.

Le compte rendu est approuvé sous condition d'ajouter V. LEEMANS à la liste des excusés.¹⁰

¹⁰ Le compte rendu a été modifié en date du 27 avril 2023.

Présentation des lauréats du budget participatif.

Les trois lauréats du budget participatif sont annoncés aux membres :

- ❖ *ASBL Ohey EVENT – du matériel pour la construction de chalets.*
- ❖ *Association de Fait – des chaises pour les Houlottes*
- ❖ *ASBL - une tonnelle pour la jeunesse de JALLET*

Ces projets étaient largement au-dessus des suivants en termes de votes. Les votes de la CLDR sont en accord avec ces résultats.

Au niveau de la réalisation, la commune doit mettre en œuvre le projet des chaises pour la salle les Houlottes car il s'agit d'une association de fait. Les lauréats disposent de deux ans pour finaliser leur projet. Ils seront avertis personnellement dès l'envoi du présent compte-rendu. Une communication vers les citoyens aura lieu sur le site internet, les pages Facebook et le bulletin communal.

Un membre évoque le manque de communication au niveau de l'utilisation de la plateforme de participation FRW. A. DETHIER rappelle que les citoyens étaient invités à contacter R. OOSTERHOF ou l'EPN en cas de question. Il propose qu'une communication plus poussée soit mise en place pour le prochain budget participatif.

Avancement des projets en convention DR.

- **Maison Céline Pierre**

Une rencontre est prévue prochainement pour détailler les offres recevables (2 sur 3). Le service travaux a vidé la maison. L'étape suivante est le rapport d'adjudication des architectes pour les deux offres reçues.

- **ViciGal : voie lente**

Une réunion est prévue le 23 mai avec l'auteur de projet et les pouvoirs subsidiant pour déterminer la date de début des travaux sur la commune. Le Collège ne souhaite pas commencer trop tôt pour ne pas perturber la nidification des batraciens. Le tronçon d'Ohey nécessite d'abattre des arbres. Les autres communes débiteront les travaux en suivant cet ordre : Huy, Assesse et Yvoir. La fin des travaux est estimée à fin 2024/ début 2025.

- **Cœur de village d'Evelette**

Une réunion est programmée le 16 mai avec l'auteur de projet pour les impétrants. L'AIEG étudie actuellement les possibilités au niveau de l'éclairage public pour ne pas gêner les riverains. Le parking sera éclairé par des petits poteaux LED. L'installation d'un défibrillateur est prévue à l'extérieur. Le lieu servira également de rassemblement à l'école notamment en cas d'incendie. Il n'était par contre pas possible d'installer un extincteur extérieur, les risques de dégradations étant trop élevés.

- **Réseau de chaleur**

Une offre a été remise pour le suivi de chantier. Une réunion est prévue prochainement pour établir le calendrier des travaux. La priorité sera donnée au centre sportif pour qu'il soit prêt

pour les nombreuses activités des vacances d'été. La fin des travaux est estimée à fin 2023/début 2024.

Programme des groupes de travail.

Le collège a décidé de suivre l'avis de la CLDR et de mettre en place deux groupes de travail pour l'année 2023 en fonction des financements et des opportunités. La thématique de la gestion de l'eau sera abordée par le biais d'un atelier lecture de paysage animé par Corentin Fontaine en fonction de ses disponibilités.

- **Le GT biodiversité**

Les citoyens ont reçu le folder en toute boîte pour les commandes de plants. La limite pour les commandes est reportée au 15/05 car il y a eu peu de retour. Pour rappel, les plants sont financés sur fonds propres de la commune car elle n'approuve pas la convention qui exige l'entretien des haies des particuliers par des agents communaux.

En ce qui concerne l'appel à projets BiodiverCité, plusieurs actions ont déjà été menées pour 2022 et d'autres sont encore à prévoir.

- Une soirée sur la thématique de la gestion du compost est prévue en septembre dans le cadre d'une fiche projet portée par les membres du GT.
- La fiche projet du Gué du Flemme est en cours de réalisation. Le site est en partie classé ce qui nécessiterait de demander un permis à l'AWaP. La commune envisage un emplacement plus en amont mais qui appartient à la commune, ce qui permet d'éviter de longues démarches administratives.
L'échevine rappelle que le projet est subsidié en partie par le GAL et par l'appel à projets BiodiverCité. Le pont sera large de 150cm et conçu en bois local. Le projet devrait être terminé en décembre 2023.
- La fiche projet pour la taille des fruitiers est reportée à l'année 2023. L'échevine demande aux membres de signaler l'existence de vergers qui pourraient accueillir ce type d'animation de et souligne qu'une convention avec le particulier est envisageable. S. SANDERSON pourrait son terrain sous réserve de confirmation.
- Le potager didactique a été remis à neuf. Il y subsiste une belle collaboration avec les élèves des trois classes de maternelle et quatre bénévoles qui se retrouvent chaque mardi pour des animations autour du potager.
- Deux animations doivent avoir lieu lors de la semaine de l'arbre qui a pour thème la haie antiérosive. Le GAL prévoit déjà un atelier sur la plantation. **L'échevine invite les membres à réfléchir à une autre animation.**

Par ailleurs, la commune a distribué un piège à frelons à chaque apiculteur.

La prochaine réunion du groupe de travail est programmée le **16 mai**. Les membres de CLDR sont les bienvenus.

- **Le GT sécurité routière**

Remise en place du GT sécurité depuis son arrêt en 2018. L'objectif de la première réunion sera de définir les grands axes de travail du groupe, définir comment cibler les points noirs existants sur la commune et comment réfléchir ensemble à la mobilité sur Ohey.

La réunion sera co-organisée par Thibault Gillet, conseiller en mobilité. Une large communication est prévue pour recruter des participants au GT. Les membres de la CLDR sont invités à diffuser l'information auprès de leur réseau car les groupes de travail sont ouverts à toutes et tous.

Divers

La prochaine réunion de la CLDR se déroulera dans le courant du second semestre. Les trois premières réunions étaient très rapprochées car la mise en place du budget participatif demandait un suivi plus conséquent (comité de sélection, analyse des projets et résultats).

A la suite de cette quatrième réunion, il est prévu de réunir les membres pour l'auto-évaluation de l'ODR passée en vue de la prochaine (bilan des projets réalisés ou non, priorisation, fonctionnement de la CLDR).



Havelange, le 19 décembre 2023

Compte-Rendu de la réunion de la CLDR de Ohey

Le 18 décembre 2023

Participant-es

Pour la commune : R. OOSTERHOF

Pour le collège : R. KALLEN,

Pour la FRW : A. DETHIER & O. HUBERMONT

Président de la CLDR : N TRIOLET

Pour la CLDR : J-P SOMVILLE, D DEGEIMBRE, K VANTIGHEM, M-A GOFFIN, M-T MEYFROIDT, S SANDERSON, S HOLODILINE, B MAHY, M LEBRUN, M-F LATINE, C DE QUIRINI

Excusé-es : A PAULET, P LHOAS, J DEMEURE, C MOYERSON, Y LECOMTE, R GUNS, V LEEMANS, C GILON

Ordre du jour

- Approbation du compte rendu de la réunion du 24 avril 2023.
- Groupe de travail Sécurité routière : retours de la 1^e rencontre et perspectives.
- Groupe de travail Biodiversité : avancement des projets.
- Suivi des dossiers en convention.
- Divers

Approbation du compte-rendu de la réunion du 24 avril 2023.

Le compte rendu est approuvé sans remarque par les membres de la CLDR.

Groupe de travail Sécurité routière : retours de la 1e rencontre et perspectives.

Une réunion du GT sécurité routière s'est tenue fin novembre, elle a été co-organisée par Thibault Gillet, conseiller en mobilité. Deux personnes de la zone de police « Les Arches » étaient présentes. La présentation était plutôt théorique mais a été très appréciée et était nécessaire pour comprendre certains dossiers. La synthèse de l'information transmise par la zone de police se trouve dans le PowerPoint en annexe.

Le zone de police est remerciée vivement et fait savoir qu'elle pourra à nouveau être présente lorsque les réunions du GT le nécessiteront.

On a noté une très faible participation malgré une large communication. Plusieurs membres de la CLDR tiennent à s'excuser de leur absence malgré leur intérêt pour le sujet (B. MAHY et K. VANTIGHEM).

Les prochaines étapes du groupe de travail sont une analyse approfondie de certaines rues ciblées par la commune.

Une réunion sera programmée en février ou mars 2024 : tous les membres de la CLDR sont les bienvenus. Ils peuvent également en parler aux personnes concernées dans le village. Il s'agira d'une analyse de la **rue Saint-Martin à Jallet** (car de nombreuses demandes sont remontées auprès de l'administration communale) en collaboration avec la FRW.

Objectifs de la réunion :

- Etat de la situation actuelle sur base des constats posés et ceux des personnes présentes.
- Proposition d'amélioration sur base des premières pistes établies par le conseiller en mobilité

Thibault Gillet, le conseiller en mobilité, quittera son poste le 31/12/2023. Une procédure a été lancée pour engager un nouveau conseiller en mobilité (des entretiens se dérouleront en janvier/février). La commune tient à le remercier pour son travail dans ce dossier !

Groupe de travail Biodiversité : avancement des projets.

➔ En 2023, le groupe de travail s'est réuni pour plusieurs réunions et a réalisé plusieurs projets de l'appel « BiodiverCité » 2022.

Pour rappel, cet appel à projet est toujours réalisé à l'année N+1. Les projets de 2022 devaient donc être réalisés entre le 01/01/2022 et le 01/03/2024.

- **Semaine de l'arbre 2023 et distribution de plants et d'arbres fruitiers.**

La commune tient à remercier tous les bénévoles

- **Eco-pâturage au Pré au Pont.**

Un berger occupe le lieu depuis un an, des moutons de la race bleu du Maine pâturent la prairie.

- **Atelier compostage par l'asbl des guides du compostage.**

L'atelier s'est tenu en soirée avec 7-8 participant-es, cet atelier était très intéressant et l'asbl est prête à revenir si nous voulons en organiser d'autres.

- **Potager didactique de Ohey.**

Le service travaux de la commune a renouvelé la clôture du potager, installé de nouvelles planches et de nouveaux bacs.

Ce projet fonctionne très bien, les bénévoles sont motivés et il y a une très bonne collaboration avec les écoles de la commune. Environ 80 élèves sont sur place les mardis pour diverses animations (observer, planter, entretenir, cuisiner, etc.)

- **Projet « Gué du Flemme »**

La fiche projet du Gué du Flemme est en cours de réalisation, c'est une collaboration entre le GAL et la commune. Le projet aurait déjà dû être terminé mais les conditions climatiques très pluvieuses font que le chantier ne peut pas débiter. L'entrepreneur attend le retour du temps sec.

- **Panneaux didactiques des bois d'Ohey et de Hailot**

Les panneaux sont commandés et devraient bientôt être placés.

- **Ecole du dehors**

Ne sera pas réalisée car aucune demande de la part des écoles

- **Atelier « Taille d'arbres fruitiers »**

Sera organisé par Rainette&Co en mars 2024. Une soirée théorique (le 7) sera suivie par une journée pratique (le 9) à Hailot. Le groupe peut compter jusqu'à 20 personnes. Une participation modique sera demandée pour marquer l'engagement.

➔ Pour [l'appel à projet BiodiverCité 2023](#), plusieurs projets ont été déposés et retenus (le courrier de bonne nouvelle est arrivé récemment). Ceux-ci devront être réalisés entre le 01/01/2023 et le 01/03/2025.

- **Semaine de l'Arbre 2024**

- **Potager didactique d'Ohey**

- **Hautes Golettes : Restauration du site des Hautes Golettes, abattage des saules et plantation de haies**

Le site des Hautes Golettes est en cours de réhabilitation. Il s'agit d'une collaboration entre la commune, le GAL, le contrat de rivière et le projet BiodiverCité. Pour cela, des saules seront abattus et un chantier participatif de plantation de 400m de haies aura lieu au mois de janvier (plus d'informations ici : <https://urlz.fr/oZ0o>).

- **Atelier de taille d'arbres fruitiers**

- **Eco-pâturage sur le site de Nymphéa.**

2 appels à éco-pâturage ont déjà été lancés sans succès. Une candidature spontanée vient d'arriver et la commune a bon espoir que cela fonctionne. Il y a beaucoup de couleuvres sur le site donc on ne peut pas y faire n'importe quoi. Beaucoup d'arbres fruitiers s'y trouvant sont morts ou en mauvais état.

- **Plantation de haies le long du Chemin de Migneroule à Hailot**

Des haies avaient déjà été plantées via un chantier participatif mais certains plants n'ont pas tenu, il faut donc les remplacer. 200m de haies supplémentaires seront aussi plantés (plus d'informations ici : <https://urlz.fr/oZ0o>).

- **Panneau didactique à Jallet près du Flemme**

Un panneau didactique sera apposé afin d'expliquer aux passant-e-s les essences présentes dans ce lieu et rappeler les mesures de protection de la faune et la flore locale.

Pour information, une réunion avec « Yes we plant » sera bientôt organisée avec les communes de Gesves et de Assesse. Date à définir.

Suivi des dossiers en convention.

• **Maison Céline Pierre**

Le marché à été attribué le 14/08/2023 à l'entreprise Kaiser. Les espaces concernés sont le distributeur, l'atelier rural, les logements tremplins et les cabinets médicaux.

Nous sommes dans la phases préparatoire des travaux qui devraient débuter en mars 2024.

• **ViciGal : voie lente**

A Ohey, les premiers travaux ont débuté dans la rue de Ladrée (terrassement, abattages nécessaires). Les travaux dans les autres communes (Gesves, Assesse, Yvoir) avancent également. La fin des travaux est estimée à fin 2024/ début 2025.

Pour obtenir une information actualisée de l'avancement des travaux, un site existe : <https://viciGal.be/>

• **Cœur de village d'Evelette**

L'avis de marché est lancé et l'ouverture des offres est programmée le 21 décembre à 10h. Les travaux devraient débuter en mai. La fin des travaux devra obligatoirement avoir lieu avant 2026 (car il s'agit de fond européen qui doivent être utiliser dans les 3 ans)

L'INASEP s'occupe du suivi administratif et fera le rapport sur l'attribution au collège.

• **Réseau de chaleur**

Plusieurs réunions techniques ont été organisées ces dernières semaines. Le début des travaux est fixé à la mi-février 2024 et devraient être fini avant décembre 2024.

Divers

- Les membres de la CLDR demandent à ce que des cartes pour situer les projets soient plus souvent projetées. La FRW réponds que c'est prévu pour 2024.
- Les membres de la CLDR proposent de créer un groupe WhatsApp à « sens unique » (où seules certaines personnes, de la commune, pourraient poster des informations) afin de faire passer des communications et des rappels des réunions.
- La commune d'Ohey ayant terminé son PCDR, elle n'est plus tenue d'organiser minimum 4 CLDR par an. Néanmoins, la CLDR continue de se réunir régulièrement afin d'assurer le suivi des conventions en cours et de préserver la dynamique. De plus, une nouvelle ODR sera bientôt lancée et la CLDR y aura toute sa place dans la réflexion autour des nouveaux projets. **La prochaine réunion se tiendra donc le 22/02 à 19h30**

- La commune a récemment été interpellée pour un nouveau projet d'éolienne et est donc tenue d'organiser une séance d'information publique qui aura lieu le 20 décembre à la salle Isbanette.

ANNEXE 5 : Programmation dans les trois ans avec recherche des moyens financiers

	Priorité du PCDR	Intitulé et numéro du projet	Montant du projet à 100% (TVAC)	Pouvoir(s) subsidiant(s)	
				Dénomination	Pourcentage intervention (TVAC)
Année rapport annuel + 1 an (2023)	Lot 1	Fiche 17 (& Fiche 10, Lot 3) : Aménagement global du cœur de village d'Evelette 1^{er} CONVENTION - SUIVI	832.742,53€	Développement Rural	561.121,13€
				Commune	271.621,40€
	Lot 1	Fiche 5 : Mise en place d'un réseau de Chaleur sur chaufferie bois pour les bâtiments communaux et bâtiments voisins à Ohey 2^{ème} CONVENTION - SUIVI	1.437.544,04€	Développement Rural	652.100,05€
				Commune	785.443,99€
		VICIGAL, création d'une voie verte au cœur du Condroz namurois Convention-exécution transcommunale - SUIVI	Le coût global du projet : 5.917.863,92€. Le coût de la partie du projet se rapportant à la commune d'Ohey : 1.490.927,00€	Développement Rural	681.852,64€
				Autres pouvoirs subsidiant (Pouvoir locaux – DGO1)	5.180,00€
				Mobilité Tranche 1	97.286,00€
				Mobilité Tranche 2	83.016,10€
				Mobilité Tranche 3	474.499,56€
				Commune	149.092,70€
	Lot 2	Fusion de la fiche 9, 16 et 18 du lot 2 Aménagement de logements tremplins, d'un atelier rural et d'un espace multiservices au centre du village d'Ohey Convention-réalisation - SUIVI	3.092.579,73€	Développement Rural	1.297.145,76€
				Appel à projets visant à lutter contre la pénurie de médecins généralistes en milieu rural	200.000€
				Commune	1.595 433,97€
	Aménagement d'un espace de convivialité au centre du village d'Evelette et d'un cheminement reliant le quartier des « Comognes » au cœur du village Convention-faisabilité - SUIVI	Le coût global est estimé à 908.344,30 €. Le montant global estimé de la subvention est de 504.172,16 €.	Développement Rural	504.172,16 €	
			Commune	404.172,14 €	

		Création d'un lieu de rencontre pour les habitants d'Haillot	A estimer	Commune, Développement Rural	
	Lot 2	Fiche 19 : Construction de logements intergénérationnels et "tremplin" sur le site des Essarts communaux à Haillot Convention-faisabilité	A estimer	Commune et Développement Rural + recherche d'autres partenaires	
Année rapport annuel + 4 ans (2023)	Lot 2	Fiche1 - Aménagement et équipement d'une aire de transformation et de commercialisation de produits agricoles et forestiers locaux	A estimer	Commune et Développement Rural + recherche d'autres partenaires	
	Lot 2	Fiche 12 - Création d'une ou de plusieurs petite(s) zone(s) d'activités artisanales	A estimer	Commune et Développement Rural + recherche d'autres partenaires	